

ACTUALITÉS
Un peu de répit pour
le sud de la France A 14

ARTS ET VIE Guy A.
Lepage: confession d'un
esprit dangereux B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE JEUDI 4 DÉCEMBRE 2003



Les initiatrices de la pétition en faveur de la réouverture de l'enquête Scorpion ont remis le fruit de leurs efforts à Mario Dumont.

Les syndicats vont frapper fort le 11 décembre

Le mouvement de perturbation
fait boule de neige

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ Le quotidien des Québécois va être bousculé, le 11 décembre, alors que le mouvement syndical, dans une ultime tentative pour contrecarrer les plans du gouvernement de Jean Charest, va perturber, sinon paralyser, les milieux de travail.

Les hôpitaux, les commissions scolaires, les cégeps, les centres de la petite enfance, les ministères et organismes gouvernementaux et les services de transport en commun, entre autres, vont être affectés, d'une manière ou d'une autre, par la « journée nationale de perturbation » décrétée par la CSN et à laquelle d'autres organisations syndicales se greffent au fur et à mesure que le gouvernement libéral répète qu'il ne reculera pas et qu'il fera adopter ses projets de loi controversés avant la fin de la session parlementaire à l'Assemblée nationale prévue le 18 ou le 19 décembre.

LE SOLEIL a appris que les dirigeants des quatre grandes centrales syndicales québécoises avaient intensifié leurs échanges, au cours des derniers jours, pour planifier la « résistance » contre le gouvernement libéral et ses projets de loi jugés « antidémocratiques et anti-syndicaux ». La FTQ, la CSN, la CSQ et la CSD représentent tout près d'un million de syndiqués au Québec.

Le secteur public sera touché. Le parapublic et le privé aussi. Selon Ann Gingras, présidente du Conseil central de la CSN de Québec—Chaudière—Ap-

paches, tout le secteur de la construction sera en mode contestation le 11 décembre. Il en sera de même pour les syndiqués de la CSN de l'hôtel Hilton, des papeteries Bowater (Donnacona) et Abitibi-Consol (Clermont), de l'entreprise SNC de Saint-Augustin et d'Olymel à Vallée-Jonction. La liste va s'allonger, assure-t-on.

« Il faut ajouter à ça les chauffeurs et employés d'entretien du Réseau de transport de la Capitale et les syndiqués de la Société des traversiers », note M^{me} Gingras, en indiquant que ce n'est vraisemblablement qu'au début de la semaine prochaine que l'on aura une bonne idée de la façon dont chacun des syndicats locaux organisera sa journée.

« Les actions seront assez diversifiées. On laisse libre cours à l'imagination des syndicats. C'est clair, cependant, que les services à la population ne seront pas affectés », a signalé M^{me} Gingras en précisant que les syndicats n'ont pas à tort de bras pour susciter la mobilisation. « C'est assez fébrile dans les milieux de travail par les temps qui courent. L'important est de

Voir 11 DÉCEMBRE en A 2 >

ENQUÊTE SCORPION

La pétition de 80 000 noms n'ébranle pas Bellemare

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Malgré le dépôt d'une pétition de 80 000 noms et des critiques acerbes du chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, le ministre de la Justice, Marc Bellemare, refuse toujours de nommer un procureur indépendant dans le dossier de la prostitution juvénile et d'intervenir pour faire rouvrir l'enquête Scorpion.

Interrogé en Chambre hier matin par Mario Dumont lors du dépôt de la pétition, le ministre Bellemare, qui, fidèle à sa ligne de conduite, a été peu bavard, a invité le chef de l'ADQ à ne pas semer la zizanie. Et comme il

l'avait fait avec M^e Guy Bertrand deux semaines plus tôt, il a suggéré à M. Dumont de se rendre à la police s'il détenait des preuves qui permettraient de porter des accusations additionnelles. « S'il le faut, je paierai le taxi et on se rendra ensemble », a même dit le ministre, rappelant qu'« il faut un niveau de preuve élevé pour porter des accusations ». Pour lui, il n'est pas question de « rendre publics les noms de tous ceux qui, tous les jours, font l'objet de dénonciations, de plaintes ou d'appels téléphoniques ».



Marc Bellemare

Plus tôt en matinée, le chef de l'ADQ, Mario Dumont, se questionnait sur la qualité du travail accompli par l'équipe de procureurs chargée de réviser la preuve soumise par la police de Québec à la Couronne. Selon lui, il reste encore beaucoup de zones d'ombre, d'autant plus que des procureurs au dossier auraient eux-mêmes souhaité l'intervention d'un procureur indépendant.

« J'ai été renversé par le communiqué », clamait-il hier matin à l'entrée

Voir BELLEMARE en A 2 >

Un autre grand ménage chez Bombardier

FRANÇOIS POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

À peine sortie de sa restructuration financière, Bombardier se lance dans un deuxième grand ménage. La société a annoncé hier amorcer une importante restructuration de sa division transport. Fermeture d'usines, renégociations avec les fournisseurs, diminution du personnel administratif, Paul Tellier veut doubler la rentabilité des activités.

« Je ne suis pas satisfait des résultats de Bombardier Transport », a plusieurs fois répété en journée M. Tellier.

C'est la seconde opération de rationalisation qu'entreprend M. Tellier depuis

son arrivée à la barre de l'entreprise. En mars dernier, il avait annoncé une réduction d'effectif de 3000 employés à la division aéronautique. Il avait aussi mis en vente la division des produits récréatifs et diminué les activités de Bombardier Capital.

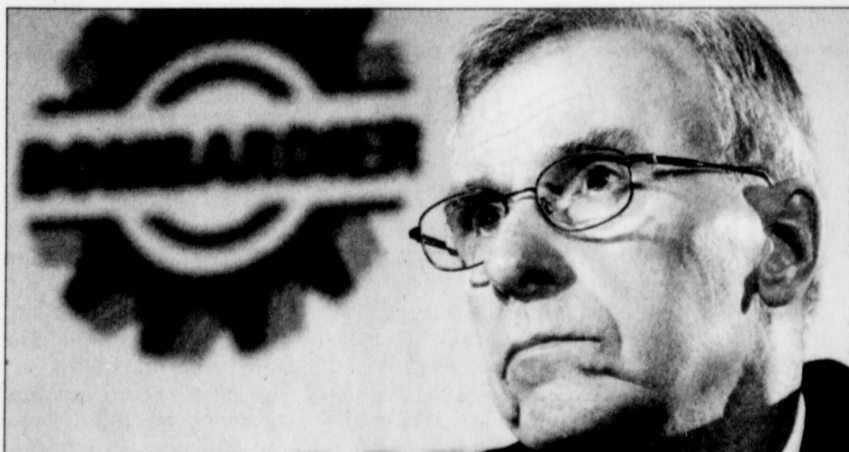
Au troisième trimestre, la marge bénéficiaire de la division de trains s'est établie à 3,4 % des revenus contre 4,7 % au trimestre comparable l'an dernier.

Le chef de direction a annoncé un plan de restructuration reposant sur trois axes, dont les premiers résultats devraient être connus d'ici quatre à cinq mois.

Bombardier Transport entend d'abord restructurer ses activités par

la fermeture d'un certain nombre d'usines, particulièrement en Europe. La division, qui compte 35 000 salariés, gère 53 sites manufacturiers dans le monde, dont 37 européens. Certaines usines fonctionnent actuellement à 35 ou 40 % de leur capacité, a dit le président. Celle de La Pocatière (et ses 1000 travailleurs) ne devrait pas être touchée, ses opérations ayant déjà été restructurées l'an dernier. « La rationalisation pourrait surtout affecter des usines de Grande-Bretagne et d'Allemagne », a estimé hier Cameron Doerksen, analyste chez Dlouhy Merchant.

Voir BOMBARDIER en A 2 >



Paul Tellier s'est dit insatisfait hier des résultats de Bombardier Transport.

Le zoo et l'aquarium tirent le diable par la queue

Le gouvernement doit injecter 3,9 millions\$ et évoque la privatisation

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

Le gouvernement du Québec injecte 3,9 millions\$ pour maintenir jusqu'en janvier les opérations du jardin zoologique et de l'aquarium de Québec, qui affichent déjà des pertes de 7 millions\$.

Moins d'un an après leur inauguration, les nouveaux établissements, dont la reconstruction a coûté plus de 60 millions\$ au gouvernement du Québec, peinent à atteindre leurs objectifs d'achalandage. Le zoo et l'aquarium, gérés par la Société des parcs de sciences naturelles du Québec (SPSNQ), n'ont attiré respectivement que 27 % et 76 % de la clientèle prévue.

La SPSNQ a maintenant jusqu'à la fin de janvier pour présenter des solutions

au ministre responsable de la Capitale nationale, Sam Hamad. Celui-ci n'exclut aucun scénario, pas même la vente des installations à des intérêts privés.

Pour M. Hamad, la baisse de 25 % de la fréquentation touristique à Québec n'est pas la seule responsable de la situation. « Je ne comprends pas comment le gouvernement du Parti québécois a pu accepter les prévisions qui ont été faites, a-t-il lancé, hier. Dans le passé, l'achalandage annuel était d'environ 400 000 personnes, et là, ils ont prévu 783 000, alors que les frais d'admission ont été augmentés.

« En plus, on a demandé à l'aquarium

et au zoo d'emprunter 15 millions\$ de l'extérieur, avec un taux d'intérêt évidemment plus élevé, alors on a augmenté leurs frais et diminué leurs revenus. » Il n'a pas manqué de rappeler que les péquistes ont rejeté une implication de 18 millions\$ du fédéral dans la reconstruction des bâtiments, ce qui a mené à l'épisode du « chiffon rouge » de Bernard Landry.

D'après le ministre Hamad, le jardin zoologique et l'aquarium sont de « belles installations », mais ils ne sont pas « nécessairement très bien vendus ». Il croit qu'il faut « être plus agressif sur le plan marketing ».



Pensionnaire de l'aquarium

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 8	Éditorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 14
Bourses	C 4	Petites annonces	S 11
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 10
Capitale et régions	A 6	Sports	S 1
Décès	C 7	Statistiques	S 6
Diversissements	B 9	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum -9, minimum -23
Généralement ensoleillé avec vents légers. Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)

Ce mois-ci: 9,6 cm Lan dernier: 2 cm
Cet hiver: 30,3 cm L'hiver dernier: 73,7 cm

QUÉBEC,
107^e ANNÉE, N° 334
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 2765700074 2

Voir ZOO en A 2 >

SAMEDI DANS LE SOLEIL

L'écotourisme en pleine croissance



On mange bio. On achète équitable. On voyage... écolo. Les gens sont de plus en plus conscients des retombées néfastes de leurs comportements. Le domaine touristique n'échappe pas à ce courant. Mais qu'est-ce que l'écotourisme ? Pour le savoir, suivez le guide !

Dans le cahier Voyages

Des cadeaux de Noël gourmands



Depuis quelques années, une nette tendance se dessine à l'approche des Fêtes. Les séances frénétiques de magasinage font place au désir de partager des moments significatifs avec les proches. Vous trouverez des idées de cadeaux comestibles et faciles à réaliser.

Dans le cahier Plaisirs

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4 à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LES SUITES

11 DÉCEMBRE

Suite de la Une

canaliser le mécontentement des syndiqués pour éviter que ça dérape.»

Le Syndicat de la fonction publique du Québec (40 000 membres) doit annoncer, aujourd'hui, qu'il emboîte le pas à la journée nationale de perturbation et qu'un mot d'ordre sera lancé dans chacune de ses 125 sections locales pour la souligner. Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (18 000 membres) est bien tenté, lui aussi, d'entrer dans la danse. Ses dirigeants doivent faire le point dans les prochaines heures. Le SFPQ se propose d'inviter les autres syndicats indépendants représentant des employés des ministères et organismes à se joindre au mouvement.

À la FTQ, la ronde des moyens de pression va déjà bon train et tout indique que l'intensité va augmenter au cours des prochains jours. Demain, par exemple, tous les syndicats FTQ du réseau de la santé feront sentir leur présence. «Le 11 décembre, il va se passer des choses», a confirmé un porte-parole, Louis Cauchy, sans en dire davantage.

À la CSQ, une manifestation est prévue, aujourd'hui, sur la colline parlementaire — des lutins viendront emballer des cadeaux pour le ministre de la Santé, Philippe Couillard —, et deux autres sont à l'agenda pour les 10 et 12 décembre. «Pour le moment, il n'y a rien de planifié pour jeudi prochain», a indiqué l'attachée de presse Marjolaine Perreault en signalant que les instances de la CSQ pourraient éventuellement décider de faire une action le 11 décembre.

Du côté de la Fédération des infirmières (45 000 membres), les syndiquées dresseront des lignes de piquetage symboliques, le 10 décembre, dans

les établissements en compagnie de membres des autres syndicats indépendants de la santé.

Réitérant la volonté de son gouvernement de faire adopter, d'ici le congé des Fêtes, les projets de loi touchant le réseau de la santé, l'article 45 du Code du travail, les services de garde et celui créant les conférences régionales des élus, Jean Charest a refusé de dire, hier, qu'il n'utiliserait pas le bâillon pour en arriver à ses fins.

Il a plutôt lancé la balle à la députation péquiste. «Est-ce que l'opposition officielle va nous garantir, aujourd'hui, qu'elle ne fera pas d'obstruction à la volonté démocratiquement exprimée de la population du Québec ? Est-ce qu'elle va nous garantir, aujourd'hui, qu'elle ne fera pas d'obstruction alors que, nous, on a obtenu un mandat pour faire ce qu'on est en train de faire ?»

Le leader parlementaire de l'opposition, André Boisclair, craint que le gouvernement ait recours à la suspension des règles pour faire passer ses projets de loi avant Noël. Il s'en prend à la stratégie gouvernementale, qui est de retarder volontairement l'étude, article par article, des projets de loi controversés pour éviter que ses ministres aient à faire face à la musique sur le détail de ses pièces législatives. Le temps passant, il n'aura alors pas d'autre choix que de recourir à un «bâillon-matraque» d'ici le 19 décembre.

«Dans les circonstances, ça serait abusif d'agir ainsi, s'insurge M. Boisclair. Ça contribuerait au climat de crise. Le premier ministre ne calme pas le jeu. Il jette de l'huile sur le feu.»

Pour la présidente de la CSN, Claudette Carboneau, seul le premier ministre peut «calmer la tempête» et il ne le fait pas. «C'est un gouvernement qui est en train de mettre le Québec à feu et à sang. La manière autoritaire, il connaissait ça.»

BELLEMARE

Suite de la Une

du parlement, venu quérir des mains de citoyens la pétition qu'il s'était engagé à déposer à l'Assemblée nationale au nom des signataires en faveur de la reprise de l'enquête Scorpion.

M. Dumont fait référence au communiqué publié le vendredi 28 octobre par le ministère de la Justice dans lequel il était écrit que la démarche visait à vérifier s'il existait une preuve suffisante pour justifier des accusations contre des personnalités politiques». Une vérification qui s'est révélée infructueuse, faut-il le rappeler.

«Est-ce que ça veut dire qu'on a révisé la preuve uniquement dans le cas où des personnalités politiques auraient pu être impliquées ? s'interroge M. Dumont. Il s'agit maintenant de savoir si la révision a été faite pour des personnes autres que des politiciens. Et on a des raisons de croire que ce sont justement des dossiers qui n'ont pas été vérifiés», précise le chef de l'ADQ, se référant au texte dudit communiqué.

M. Dumont affirme que le refus répété du ministre de la Justice Marc Bellemare de nommer un procureur indépendant dans le dossier ne fait pas l'unanimité au sein même du ministère. «À l'intérieur du ministère et au sein des procureurs (les cinq qui ont révisé la preuve), des informations ont circulé à l'effet que certains auraient préféré l'intervention d'un procureur indépendant. Ça veut dire qu'à l'interne, il y a un niveau de pression particulier.»

«C'EST PAS CLAIR»

C'est l'air fébrile et satisfaites du travail accompli que les initiatrices de la pétition pour la reprise de l'enquête Scorpion ont remis à Ma-

rio Dumont deux boîtes contenant les quelque 80 000 signatures.

Pour elles, peu importe ce que dit le ministre ou la police, il y a quelque chose d'anormal. «C'est pas clair. On a l'impression que la lumière n'a pas été faite», explique Isabelle Pellerin et Catherine Morisset, les deux citoyennes responsables de l'impressionnante cueillette de près de 80 000 noms depuis le 22 septembre seulement.

Et n'eût été de l'obligation de se fixer une date pour déposer la pétition, le nombre de signatures aurait largement dépassé 80 000. «Il y a trois semaines, nous avions 44 450 noms, et la semaine dernière, 65 000. C'est donc que le mouvement est loin de s'estomper», indique M^{me} Pellerin, qui voit dans les agissements du gouvernement une intention de vouloir étouffer les prétentions de ceux qui souhaitent une réouverture de l'enquête.

«Nous savons pourtant que certaines plaintes de jeunes filles n'ont jamais abouti et que le recrutement se poursuit toujours dans les rues de Québec. Est-ce trop demander que les adolescentes soient en sécurité ?» demande M^{me} Morisset.

Paule Cantin, de la Fondation Scorpion, avance pour sa part que la décision de M^e Guy Bertrand de conseiller et éventuellement représenter, dans des recours civils, les présumées victimes du réseau a suscité un intérêt renouvelé envers la cause. «Depuis que M. Bertrand s'est joint à nous, le montant amassé par la Fondation a doublé pour passer de 40 000 \$ à 80 000 \$.» Ce sont tous des dons provenant de particuliers ou d'entreprises de la région, ajoute Philippe Cantin, responsable de la Fondation avec sa sœur.

Les Cantin sont en attente d'une autre bonne nouvelle de taille alors qu'une multinationale, qui n'a pas été identifiée, leur a fait la promesse de verser d'ici peu un don important à la Fondation.

BOMBARDIER

Suite de la Une

En parallèle, la société entend discuter avec ses fournisseurs pour tenter de diminuer les coûts. Une opération similaire est en cours chez Bombardier Aéronautique.

Enfin, une vaste rationalisation aura lieu chez le personnel administratif. Celle-ci devrait significativement affecter le siège social de Berlin, mais sans impact majeur pour le bureau nord-américain de Saint-Bruno, a laissé entendre M. Tellier. Ce bureau emploie actuellement environ 700 travailleurs.

Au terme de la restructuration, Bombardier Transport espère doubler sa marge bénéficiaire et l'amener à 6 %.

M. Tellier n'a pas voulu élaborer sur le départ de Pierre Lortie, qui a quitté, la semaine dernière, le poste de président de la division transport. Le grand patron a cependant indiqué qu'un nouveau comité et un nouveau processus d'évaluation de la rentabilité des soumissions avaient été mis sur pied. «Nous avons une grille d'analyse avec des questions telles que : est-ce pour un nouveau produit ? de combien d'ingénieurs de plus aura-t-on besoin ? y va-t-on avec un partenaire ? quelle est sa cote de solvabilité ?...», a notamment détaillé le président.

BARRAGE DE CRITIQUES

En marge de cette annonce, Bombardier a déclaré un bénéfice avant élément extraordinaire de 0,06 \$ par action, en ligne avec les attentes des analystes.

La direction, et tout particulièrement le chef des opérations financières, Pierre Alary, a cependant fait face à un barrage de critiques lors de la conférence avec les analystes.

M. Alary n'a pu dire quel avait été l'impact du programme de couverture sur le bénéfice du trimestre. Ce programme, qui a pour but de protéger la société contre des fluctuations de la dev-

se, n'aura qu'un effet temporaire si le dollar canadien se maintient au niveau actuel.

Au moins deux analystes sont revenus avec insistance pour connaître son effet, l'un d'eux se sentant même obligé de rappeler à la direction qu'il s'agissait d'un élément matériel.

M. Alary a fait valoir que l'impact du programme était difficile à quantifier et que donner dans le spécifique pourrait conduire à des conclusions inexactes.

La hausse du dollar canadien vient notamment réduire la rentabilité de Bombardier Aéronautique, qui vend ses avions en dollars américains, mais paie en bonne partie sa main-d'œuvre en dollars canadiens. Les analystes redoutent qu'au moment de renouveler les transactions de couverture, la hausse du dollar ne rattrape pas les résultats.

«Chez d'autres sociétés sans couverture, la hausse du dollar a eu un impact à la baisse important sur les résultats», a notamment soutenu Cameron Doerksen.

La rentabilité de la division aéronautique n'en continue cependant pas moins de progresser, au grand plaisir de M. Tellier. Après avoir été négative au premier trimestre, et légèrement au-dessus de 1 % au deuxième, sa marge bénéficiaire nette a touché 3,2 % au troisième trimestre.

À la fois M. Tellier et le président de Bombardier Aéronautique, Pierre Beaudoin, se sont dits confiants de voir l'amélioration se poursuivre dans les prochains mois. Les programmes d'amélioration de la productivité se poursuivent.

Bombardier a aussi annoncé hier qu'elle avait consenti un rabais de 115 millions \$ au trio acheteur de la division des produits récréatifs. Bain Capital, la famille Bombardier et la Caisse de dépôt acquerront finalement la division pour 960 millions \$. Bombardier explique le rabais par la hausse du dollar canadien qui a affecté négativement la valeur de l'entreprise.

Le titre de la compagnie a fermé à 5,40 \$, en hausse de 0,40 \$.

ZOO

Suite de la Une

Nous allons étudier cela avec intelligence, tenter de trouver des moyens de fidéliser la clientèle locale.»

Si la campagne promotionnelle de l'aquarium a connu un franc succès, cote M. Bédard, il admet qu'il n'en a pas été de même en ce qui concerne le jardin zoologique. Mais sans la piétre saison touristique, continue-t-il, l'aquarium aurait atteint ses objectifs.

L'ouverture précipitée du jardin zoologique n'a pas miné le succès de l'établissement, selon M. Bédard. «Il fallait rouvrir pour que les revenus commencent à rentrer, dit-il. On était un petit peu coincé là-dessus. Alors avec un printemps difficile sur le plan de la température, ça a donné un site qui n'était peut-être pas top à l'ouverture, mais ça s'est vite corrigé.»

La SPSNQ n'a que peu de temps pour trouver des solutions, mais son président explique que les problèmes sont déjà à l'étude depuis un cer-

tain temps. «Notre société va faire une actualisation de ses études de marché, de ses plans stratégiques et déposer un plan qui puisse démontrer la faisabilité d'une rentabilité financière sur un certain laps de temps, assure M. Bédard. Si, au terme des examens qu'on est en train de faire, on n'a pas la conviction d'atteindre ces résultats, on va être honnête avec le gouvernement.»

La porte-parole du PQ pour la capitale nationale, Agnès Maltais, croit que le ministre Hamad se trompe de cible. Au lieu de critiquer l'ancien gouvernement et les gestionnaires, dit-elle, il devrait se tourner vers Ottawa et réclamer une

aide pour compenser les conséquences du SRAS sur le tourisme. Et l'idée d'une privatisation des installations la choque. «Je me souviens très bien que c'est un gouvernement libéral qui a pris un de nos plus beaux produits d'appel touristique — le Mont-Sainte-Anne —, qui a vendu ça aux petits amis, qui a fait le même genre de vente de feu qu'est en train de nous préparer M. Hamad. Est-ce que c'est ça qu'il est en train de nous préparer pour le zoo et l'aquarium ?»

Agnès Maltais craint une «vente de feu»

ÉVÉNEMENT COLLECTIONS DESIGNERS

30% À 50%

DE RABAIS SUR NOS VÊTEMENTS GRIFFÉS AUTOMNE 2003



TOMBOLINI HOMME

BIKKEMBERG

MOSCHINO

NEIL BARRETT

D&G

MISSONI HOMME

JUST cavalli

RENÉ LEZARD

MARELLA

CoSTUME NATIONAL

J. LINDBERG STOCKHOLM

GERARD DAREL

Paul Smith

DSQUARED2

Jean Paul GAULTIER

simons

PLACE STE-FOY

ACTUALITÉS

Une tradition renaît



La campagne des Marmites existe depuis 1891, mais il y avait plus de 40 ans que l'Armée du Salut l'avait annoncée sur le parvis de l'hôtel de ville, lieu d'où cette campagne de financement annuelle était auparavant lancée. L'organisme caritatif et la Ville de Québec ont renoué hier avec cette tradition quand le maire suppléant, Jacques Jolicœur, a pris part aux cérémonies. La campagne vise à amasser des fonds devant financer les paniers de Noël de l'Armée du Salut — paniers de vivres distribués aux moins nantis — et des soupes populaires.

Pas d'effet Saint-Charles-Borromée dans les CHSLD de la région

Les plaintes d'abus contre les usagers n'ont pas augmenté

LOUISE LEMIEUX
Llemieux@lesoleil.com

Les plaintes d'abus contre les usagers n'ont pas augmenté dans les CHSLD de la région depuis les événements de la semaine dernière à Saint-Charles-Borromée.

Cependant, le nombre de demandes d'information sur les droits des usagers a augmenté de 30% à 40% au Bureau de la protectrice des usagers, à Montréal.

« Nos préposés ont remarqué une hausse significative de demandes d'information dans les derniers jours. Les gens appellent, nous demandent si l'hôpital a le droit de faire telle ou telle chose, se posent des questions sur les droits des usagers », remarque Sylvie Lanthier, porte-parole de M^{me} Lise Denis, la protectrice des usagers. Cependant, l'organisme n'a reçu aucun signalement de danger pour le bien-être des usagers, signalement qui aurait permis à la protectrice d'ouvrir une enquête.

Aucune commissaire locale aux plaintes contactée hier n'a remarqué la moindre augmentation du nombre de plaintes depuis 10 jours. Chaque établissement de santé (regroupant CLSC et CHSLD) a un commissaire aux plaintes nommé par

le conseil d'administration pour recevoir les critiques et les plaintes. Ce commissaire, un employé de l'établissement, peut s'adresser directement au conseil d'administration. Si le plaignant est insatisfait du traitement de sa plainte, il peut alors s'adresser à la protectrice des usagers.

Mais c'est bien connu, les personnes âgées n'ont pas tendance à se plaindre, parce que « ce n'est pas dans leur culture », remarque Sylvie Lanthier.

Même si les plaintes des usagers n'ont pas augmenté, les événements de Saint-Charles-Borromée ont eu des conséquences. « Tout ça a fait jaser, a sensibilisé intervenants et usagers, les a éveillés au fait qu'ils pouvaient porter plainte », ajoute André Métivier, directeur du CLSC-CHSL Basse-Ville-Limoilou-Vanier.

Il y a 10 jours, des enregistrements de conversations irrespectueuses et abusives de préposés qui s'occupaient d'une handicapée de 51 ans, hébergée dans le CHSLD Saint-Charles-Borromée à Montréal, ont été rendus publics par les deux sœurs de la patiente. Le ministre de la Santé a dépêché un enquêteur qui doit remettre son rapport dans quelques jours. Le directeur général de l'établissement, Léon Lafleur, s'est enlevé la vie deux jours après le dévoilement public de l'affaire.

EAU CONTAMINÉE À SHANNON

Couillard appelé à l'aide

La Ville veut faire réaliser une étude épidémiologique

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

La municipalité de Shannon demande au ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, de faire réaliser une étude épidémiologique sur les problèmes de santé causés à sa population depuis plus de 50 ans par la contamination au TCE de l'eau et du sol.

Dans une résolution adoptée le mois dernier par le conseil, la municipalité demande au ministre de choisir entre faire réaliser l'étude par les services de son ministère ou accorder une aide financière de 500 000 \$ à la municipalité pour qu'elle embauche elle-même des experts indépendants.

La Direction de la santé publique est réticente à entreprendre un tel exercice parce que la taille de la population permettra difficilement de tirer des conclusions, mais le conseil municipal croit qu'il faut agir quand même.

« ...Le traitement subi par la municipalité de Shannon et le peu d'égard fait de ses citoyens constitue un véritable cauchemar et est une situation qui devrait être de notoriété nationale et internationale », peut-on lire dans la résolution.

« Le traitement subi par la municipalité de Shannon (...) constitue un vrai cauchemar »

La municipalité estime par ailleurs qu'une éventuelle étude devrait couvrir un éventail assez large, portant non seulement sur ses citoyens actuels, mais aussi sur les employés de laboratoire et d'entretien du secteur sud du Centre de recherche et sur ceux des Arsenaux canadiens (au

jour d'hui SNC Technologies) à partir du milieu des années 50.

Elle demande également une autre aide financière de 500 000 \$ pour faire réaliser des analyses de tous les bâtiments et toutes les résidences afin de déterminer s'ils sont affectés par des vapeurs des contaminants.

Le conseiller responsable de ce dossier, Jean-Marc Beaulieu, indiquait hier que le conseil n'a pas attendu la réponse pour commencer à préparer son dossier. Une équipe, comprenant un hydrogéologue, un toxicologue et une infirmière, est déjà au travail.

L'infirmière réalise des entrevues avec les citoyens au moyen d'un questionnaire qui permet d'identifier les problèmes de santé, physique comme psychologique, causés par cette situation. Le questionnaire choisi a déjà servi dans une cause semblable de contamination, indiquait M. Beaulieu.

« J'ai moi-même rencontré pas mal de gens et on se rend compte que dans les années 70 et 80, beaucoup éprouvaient des symptômes et des problèmes de santé. »

Dans une autre résolution, Shannon demande également au ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, une aide financière pour passer à travers tous les documents, rapports et études qu'elle a obtenus, afin de préparer sa cause contre le ministère de la Défense nationale et la compagnie SNC.

Quel tribunal décidera du sort de la petite Tamaya?

Le pourvoi de la mère, Myriam Tousignant, entendu en Cour d'appel

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

Remettant les pendules à l'heure, les juges de la Cour d'appel ont bien précisé hier que leur jugement consistera à déterminer quel tribunal doit décider qui, de Myriam Tousignant ou de Tarence Bivins, aura la garde de la petite Tamaya.

Les juges Thérèse Rousseau-Houle, France Thibault et Paul-Arthur Gendreau entendaient le pourvoi de la jeune mère de 23 ans contre un jugement rendu le mois dernier en Cour supérieure. La juge Michèle Lacroix y ordonnait le retour de la fillette de deux ans à Maccon, dans l'État de Géorgie, où elle habitait auparavant avec ses deux parents.

La requête du père était fondée sur la Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial. Son objet premier est d'assurer le retour immédiat au lieu de résidence habituelle des enfants déplacés ou retenus au Québec, en violation d'un droit de garde.

L'application de la loi ne cherche toutefois pas à régler le problème de l'attribution du droit de garde. Le retour immédiat de l'enfant permet que la décision finale sur la garde soit prise par les autorités de la résidence habituelle de l'enfant avant son déplacement. En oc-

tobre 2002, M^{me} Tousignant obtenait aux États-Unis une ordonnance en vertu de la Loi contre la violence familiale, qui lui confiait temporairement la garde de sa fille durant six mois. C'est pendant cette période que celle-ci a été amenée à Québec et qu'elle y est demeurée à l'expiration de l'ordonnance. Son père tente maintenant de la ramener chez elle.

Selon l'avocat de la mère, M^{me} Jean-Jules Fiset, le père a acquiescé au déménagement de l'enfant au Québec puisque, durant 10 mois, il n'a fait aucun geste concret pour qu'elle soit ramenée en Géorgie. Son inaction, selon l'avocat, équivaut à un acquiescement. À cela, l'avocate du père, M^{me} Susan Corriveau, a répliqué que l'inaction apparente de celui-ci s'explique par les espoirs de réconciliation qu'entretenait Myriam Tousignant.

Si cette dernière avait la garde temporaire de l'enfant au moment de son déménagement, de dire l'avocate, M. Bivins n'avait pas pour autant été déchu de son autorité parentale, qui lui donnait entre autres le droit de se prononcer sur le déplacement de son enfant dans un autre pays. « Le débat sur le droit de garde doit se faire au lieu de résidence habituelle de l'enfant, a rappelé M^{me} Corriveau. C'est là-bas que les ju-

ges sont le mieux placés pour déterminer le droit de garde. »

La juge de la Cour supérieure, après avoir entendu les deux personnes durant trois jours, a accordé plus de poids au témoignage de M. Bivins, a rappelé M^{me} Corriveau. Celui de M^{me} Tousignant a semblé manquer de cohérence à la juge Lacroix.

Cette dernière n'a guère prêté foi aux allégations de Myriam Tousignant, selon laquelle Tarence Bivins se montrait violent à son endroit. Il n'y avait aucune preuve non plus de violence physique envers la petite Tamaya.

Selon M^{me} Corriveau, il est manifeste que le père n'a pas acquiescé au déplacement de son enfant, de sorte que celui-ci est illicite. La mère l'a déplacée pour créer une situation de *statu quo* difficile à défaire, a ajouté l'avocate.

À l'opposé, M^{me} Fiset considère que le déplacement n'était pas illicite car l'ordonnance d'octobre 2002 permettait à M^{me} Tousignant d'agir de la sorte. Il n'y a donc pas eu de violation du droit de garde, selon lui.

Une représentante du procureur général du Québec, M^{me} Dana Deslauriers, a appuyé la position du père. En vertu de la Convention de La Haye sur laquelle le procureur général est chargé de veiller, l'ordonnance de garde s'appli-



Myriam Tousignant et sa fille Tamaya: la saga judiciaire se poursuit.

quait aux États-Unis, considère-t-il. C'est pourquoi, d'estimer le procureur général, le jugement de la Cour supé-

rieure était bien fondé. Il demandait donc aussi le rejet du pourvoi de Myriam Tousignant.

Allez! Économisez.

Trouvez votre circulaire Espace Bell dans ce journal et économisez en magasin.

Espace Bell

OPÉRATION LION ROYAL

L'Armée canadienne réussit à évacuer
l'ambassadeur et son personnel

Dans Sherbrooke devenue Kaboul, les soldats doivent faire face à des manifestants afghans armés de bâtons et d'AK-47

MONIQUE GIGUÈRE
MGiguere@lesoleil.com

SHERBROOKE — Après trois jours de manifestations de plus en plus hostiles, ponctuées d'explosions et de coups de feu, devant l'ambassade du Canada à Kaboul, l'Armée canadienne a réussi, hier, sous haute escorte militaire, à évacuer l'ambassadeur et son personnel. Tous sont sains et saufs.

Le dénouement est survenu après six heures d'affrontements et d'intenses négociations entre les leaders de manifestants afghans, armés de bâtons et d'AK-47, qui réclamaient du pain et des médicaments, et les Forces canadiennes appelées en hâte sur les lieux pour protéger la chancellerie.

C'est aux cris de «Canada Boum!» «Boum!» «Al-Qaida», «Oussama» et «Alah» que les manifestants afghans, coiffés de turbans et vêtus de tuniques beiges, ont tenu en haleine pendant 72 heures le personnel canadien, rendu extrêmement nerveux par les rumeurs de complot contre le Canada qui circulaient depuis déjà un temps.

L'armée a dû finalement avoir recours à un minimum de force pour mater les belligérants qui se jetaient littéralement sous les roues des blindés et des camions pour les empêcher d'avancer. S'est ensuivi une série d'échauffourées et de combats corps à corps au cours desquels les leaders afghans ont été désarmés et faits prisonniers.

Bousculades, empoignades, c'est pouce à pouce que les Canadiens ont réussi à faire reculer la foule pour libérer l'entrée de l'ambassade.

Vers 14 h 30, une douzaine de véhicules lourds arrivaient enfin à pénétrer dans l'enceinte de l'ambassade, suivis d'un autobus identifié Canada en grosses lettres. L'évacuation comme telle n'a pris qu'une dizaine de minutes. Une fois tout le monde à bord et en sécurité, l'autobus est reparti escorté de VBL (véhicule blindé léger), de Coyotes, Jeeps et camions, deux Griffon surveillant les lieux du haut des airs.

Si tout le personnel diplomatique est sorti indemne de l'opération, les militaires n'ont pas eu la même chance. Sur l'heure du midi, un lancer de roquette a fait quatre victimes, deux chez les Canadiens et deux chez les Afghans, plus un prisonnier qui a été éventuellement restitué aux manifestants dans un geste d'apaisement de l'armée pour «acheter la paix».

ÇA CHANGE DE LA ROUTINE

Toute cette action, qui a mis à contribution 150 militaires et une quinzaine de véhicules lourds, s'est déroulée, rue Hamel, en plein quartier résidentiel de Sherbrooke, le Relais Saint-François, un ancien centre de réadaptation pour jeunes délinquants fermé depuis deux ans, tenant lieu d'ambassade canadienne. Tout au long de l'opération, qui, pour une troisième journée d'affilée, s'est déroulée par moins 10 ou 15 degrés Celsius, des gens de la rue Hamel et des rues avoisinantes sont venus assister aux manœuvres du 3^e bataillon du Royal 22^e R de Valcartier en entraînement pour une mission de six mois en Afghanistan.

Une action qui a mis
à contribution 150 militaires
et une quinzaine de véhicules

«Ça fait deux jours que ça circule autour de l'école. Ça fait un peu de bruit la nuit, mais ce n'est pas vraiment dérangeant. Je passe mon temps à la fenêtre à prendre des photos», confesse Alain Breton, en repos à la suite d'un accident de travail. «Quand j'ai appris que l'armée venait s'entraîner à Sherbrooke, poursuit-il, je me suis dit: ça va changer de la routine. Ça va faire de la vie dans le coin.»

Son fils de 17 ans, Pascal, trouve la situation plutôt comique. «On voit pas ça tous les jours, lance-t-il. Je me lève le matin et ce que j'aperçois, c'est un char d'assaut dans la rue.»



L'exercice dans la rue Hamel avait de fortes similitudes avec la réalité.

Claude Hardy, lui, est parti de la rue Belvédère, dans le centre-ville, pour assister aux manœuvres dans le quartier nord. Il a une petite-fille dans les Fusiliers de Sherbrooke et son gendre est dans le 55^e Médical. «Je trouve ça très intéressant. Et puis, quand ils ne sont pas en exercice, les gars sont discrets. Je les ai vus à 20 entrer dans un restaurant et on ne les a pas entendus. Ils ne font pas plus de bruit que les autres en public.»

Louise Viens et Pierre Bélanger étaient aussi au nombre des spectateurs, accompagnés de leurs deux fillettes, Claudia et Lisa-Marie. «Nous, on fait l'école à la maison, explique Louise. La leçon d'aujourd'hui, c'est de montrer aux enfants le travail d'un militaire. C'est la même chose que d'aller voir un pompier dans sa caserne ou une infirmière à l'œuvre dans son hôpital.»

Invité à faire le bilan de ces trois jours intensifs d'exercices, le major Robin Lessard, directeur de la simulation,

s'est dit satisfait. «Tous les rapports d'évaluation ne sont pas entrés, tient-il à souligner, mais ça me paraît positif. Faudra voir ce qu'en pense le brigadier-général Lacroix (prochain commandant de la Brigade multinationale de Kaboul).»

Aux journalistes qui ont trouvé les exercices longs et exigeants, il répond que «libérer une ambassade, c'est une opération militaire de grande envergure et que la guerre, c'est 90% d'attente et 10% d'action. Pas un jeu vidéo.»

Pour le capitaine Mario Couture, officier des affaires publiques, l'opération Lion Royal représentait un gros contrat. «Au niveau des médias, ça a été mon plus gros défi. L'exercice a attiré beaucoup de monde», note-t-il, pour aussitôt ajouter que l'objectif n'en était pas un de marketing ou de recrutement. «Le but des Forces canadiennes, c'était de s'entraîner dans un contexte urbain, insiste-t-il. On n'aurait jamais fait ça à des fins de relations publiques.»

Québec
abandonne sa
baisse d'impôt
pour tous

(PC) — Le gouvernement Charest abandonne sa promesse de réduire les impôts de tous les Québécois de un milliard l'an prochain. A la place, il mettra ses œufs dans le même panier en ne ciblant que les familles de la classe moyenne. Les autres contribuables n'obtiendront rien de significatif.

Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, au lieu d'une baisse générale d'impôt, le gouvernement Charest envisage plutôt de réserver aux seules familles de la classe moyenne quelques mesures qui les favoriseront: baisse d'impôt, crédits d'impôt et allocation spéciale pour enfants.

En matière de fiscalité des particuliers, le prochain budget Séguin, pour l'essentiel, ne devrait donc bénéficier qu'aux familles. Après avoir heurté de plein fouet les familles qui envoient leurs enfants à la garderie avec une hausse à 7 \$ du tarif quotidien, le gouvernement Charest sent le besoin de redorer son blason auprès de cet électeur. Il se rend à l'avis de Yves Séguin, qui privilégie les mesures visant les familles plutôt que les baisses générales d'impôt, compte tenu de l'état actuel des finances publiques.

La baisse générale d'impôt de 1 milliard \$ pour l'an prochain, suivie de baisses du même montant pour les quatre années suivantes, était l'engagement électoral le plus important des libéraux après un financement accru en santé.

Terreur en Ohio

■ COLOMBUS — L'angoisse gagne l'État de l'Ohio, où des parents préfèrent garder leurs enfants à la maison depuis qu'un ou des mystérieux tireurs visent des voitures, apparemment au hasard. La police a révélé mardi avoir établi un lien entre 12 tirs par arme à feu intervenus depuis le mois de mai, pour la plupart le long d'une autoroute périphérique de la ville. Par mesure de sécurité, la police s'est déployée aux abords des écoles. (AFP)

LA FOLIE DES
CAMERAS NUMÉRIQUES

SONY

• 3,2 mégapixels • Écran ACL 1,6 po
• Zoom 5,2x VGA
• Inclus 2 piles rechargeables
• Film MPEG VX
• Support Memory Stick 16Mo

299\$

OLYMPUS

• 4 mégapixels
• Zoom 10X total
• Résolution 2288 X 1520

699\$



**GRATUIT
CARTE
MEMOIRE
64MO***



Kodak

• 2 Mégapixels
• Zoom optique 3X
• Écran ACL 1,6po
• Mémoire interne 16 Mo

229\$



Panasonic

• Objectif DC Vario Elmarit
• Écran ACL de 2,0po
• Zoom optique 12:1
• 4,0 mégapixels
• Mega stabilisateur

999\$

**GRATUIT
CARTE
MEMOIRE
64MO***

399\$

840, Bouvier,
Québec

La clef de sol

627-0840

* Après rabais postal. Photos à titre indicatif

Dépositaire
des pianos
YoungChang
Bergmann

Jusqu'à

50%
de rabais

Plusieurs marques
prestigieuses
dont Sauter,
Schimmel, Petrof
Pianos usagés et
reconstruits de
marque Yamaha
et autres

**LES PIANOS
ANDRÉ
BOLDUC
INC**

www.pianobolduc.com

**Rabais
avant Noël**

Jusqu'au 13 décembre 2003
sur tous les pianos en magasin

230, côte des Fermes
Saint-Joseph-de-Beauce
(à 30 min des ponts)
1 888 397-5057

LE PLUS
GRAND CHOIX
DE FOURRURES
À QUÉBEC
POUR HOMME
ET FEMME

• FOURRURES
• AGNEAU
RETOURNÉ
ULTRALÉGER
• FOURRURES
TRICOTÉES

Promotion remodelage
Recevez un rabais
de **20%**
sur le remodelage de votre
manteau par nos designers
possibilité d'échange

12 MOIS
SANS INTÉRÊT

**Fourrures
DU VIEUX-PORT**

55, RUE SAINT-PIERRE,
QUÉBEC
(418) 692-6686

Un gouvernement Wal-Mart?

Les syndicats avaient prédit un automne chaud. C'est la formule consacrée lorsqu'on veut faire savoir au gouvernement qu'il ne l'aura pas facile. Jusqu'à maintenant, contrairement à la fille de la météo et à l'almanach du peuple, les syndicats ont vu juste. Pour faire chaud, il fait chaud cet automne, on se croirait presque à Cayo Coco, la plage et le piña colada en moins.

Personne ne trouvera à redire contre une bonne manifestation syndicale musclée, comme on en a vu une, la fin de semaine dernière, devant l'Assemblée nationale. Lorsqu'on a l'impression que le gouvernement abuse de ses privilèges, il est permis et légitime de le lui faire savoir. Remarque, on pourrait aussi faire comme en Géorgie et le mettre dehors en douceur, le gouvernement, le déposer comme on dit précieusement dans les salons de thé, mais ce serait un peu plus compliqué, surtout si vous n'avez pas la Sûreté du Québec de votre bord.

Chose certaine, peu importe la noblesse de la cause, le mouvement syndical ne gagne rien, surtout pas la sympathie de la population, à faire du grabuge dans un hôpital pour enfants ou à virer à l'envers des bureaux de députés, comme c'est arrivé dans les derniers jours. Il existe d'autres moyens, moins spectaculaires il est vrai, de se faire entendre, même si vous avez devant vous un gouvernement qui donne l'impression de faire la sourde oreille.

L'exaspération syndicale peut se comprendre dans la mesure où le gouvernement Charest, depuis l'élection du 14 avril, semble confondre son mandat de gouverner avec un mandat de perqui-

sition. Il entre sans cogner et réveille tout le monde pour raconter des histoires à faire peur sur l'article 45, les garderies, le système de santé et les démissions. Avant de repartir comme si de rien n'était, il prévient qu'il peut revenir n'importe quand, même s'il n'y a personne à la maison. On s'étonnera ensuite de voir les syndicats installer quatre serrures à toutes les portes et avoir le sommeil léger.

L'ennui, c'est que personne au gouvernement ne semble capable d'expliquer ce que veut dire la fameuse réingénierie de l'État. Comme dirait l'automobiliste qui manque de freins dans le brouillard, on ne sait peut-être pas où on s'en va, mais on y va vite en cible. Ne me répondez pas qu'on ne va jamais aussi loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va, c'est trop facile. Il y a bien juste Christophe Colomb qui a abouti quelque part avec cette façon de voir la vie.

Si j'étais Jean Charest, et Dieu merci je ne le suis pas, avec tous ces gens qui l'attendent avec une brique et un fanal, si j'étais lui, donc, je m'emparerais de ce fanal pour faire un peu de lumière dans la pièce, parce qu'il fait drôlement noir et que les gens ont besoin d'être rassurés.

Jusqu'à maintenant, la définition la plus limpide de la réingénierie de l'État est venue de la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

Forget. Ça va ainsi: «Dorénavant, l'État sera présent là où ça compte, offrant de meilleurs services à de meilleurs coûts.»

Autrement dit, si j'ai bien compris, un gouvernement Wal-Mart.

À défaut de pouvoir me faire expliquer ce que sera le nouveau Québec de la réingénierie, je fais comme tout le monde et je m'invente des histoires. J'en ai justement une à vous proposer et ça concerne, par le plus grand des hasards, l'empire Wal-Mart. À vous de juger si elle se tient debout ou pas.

Wal-Mart est le numéro un mondial de la vente au détail. Seulement aux États-Unis, la firme emploie 1,3 million de personnes dans plus de 3000 magasins. La chaîne se multiplie plus rapidement qu'un lapin sur le Viagra: dans la seule journée du 29 octobre, 39 magasins Wal-Mart ont ouvert leurs portes. Le chiffre d'affaires est tout aussi phénoménal: 245 milliards \$ par année, davantage que le produit intérieur brut de la Suisse.

Wal-Mart multiplie les prodiges pour garder ses prix les plus bas possible. Les salaires versés à ses employés, non syndiqués, le sont aussi: entre sept et huit dollars l'heure, quatre dollars de moins en moyenne que dans les supermarchés. C'est ainsi que Wal-Mart peut afficher des coûts salariaux inférieurs d'environ 20 à 30% à ceux des magasins comptant des em-

ployés syndiqués. Et lorsque Wal-Mart utilise la sous-traitance, comme pour le nettoyage de ses magasins, il lui arrive de faire affaire avec des entreprises qui utilisent des immigrants clandestins. Un scandale du genre a éclaboussé la firme, il y a quelques semaines.

Wal-Mart est devenu le modèle que tout le monde veut imiter. Un article du *Washington Post*, repris par *Le Courrier international* la semaine dernière, indiquait d'ailleurs que 70 000 salariés de supermarchés américains sont actuellement en grève. Il s'agit de l'un des plus gros conflits de travail des dernières années aux États-Unis. Ces employés protestent contre les baisses de salaires imposées par leurs patrons, séduits par la philosophie commerciale de Wal-Mart.

L'issue de cette grève est cruciale pour la suite des choses, selon Ruth Milkman, présidente de l'Institut pour le travail et l'emploi de l'Université de Californie. «L'enjeu est énorme. Si ces entrepreneurs parviennent à imposer leur exigences, tous ces emplois deviendront très mal payés, et d'autres employeurs, dans tout le pays, tenteront d'obtenir la même chose.»

Et si la réingénierie de l'État, à l'heure du libre-échange et de la mondialisation, ne signifiait pas tout simplement l'approche Wal-Mart: créer beaucoup d'emplois, non syndiqués, avec les salaires et les avantages sociaux les plus bas possible. Est-ce cela qui attend les travailleurs québécois?

La réingénierie de la société québécoise, à défaut de ne pas trop savoir ce que cache ce néologisme fourre-tout, pourrait se résumer pour l'instant à une seule question: préfère-t-on avoir un emploi à 15 \$ de l'heure ou deux emplois à 7,50 \$?

Le Campus de Lévis sur la voie de l'autonomie

L'université chère à Jean Garon prend forme progressivement

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ Chaque jour en semaine, le grand stationnement du Collège de Lévis, rue Mont-Marie, se remplit. Quelque 400 ou 500 voitures s'y rangent dès le matin, occupant tout l'espace. Si d'aventure se libère une case, elle est vite comblée, ceci jusqu'au soir.

Ce stationnement plein jusqu'aux clôtures, c'est celui du Campus Lévis de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Les voitures, ce sont celles des profs, des chargés de cours et, surtout, des étudiants.

Au nombre de quelques dizaines, au début des années 80, quand l'UQAR a pris pied à Lévis, de quelques centaines quand le Centre d'études universitaires de la Rive-Sud a emménagé au collège en 1991, les étudiants du bien nommé Campus de Lévis sont maintenant 2000, dont 900 sont à temps plein. De quoi faire penser que cette université à laquelle a naguère rêvé le maire de Lévis, Jean Garon, est à se matérialiser.

«Dans notre esprit, le Campus de Lévis, c'est ça. Pour nous, Lévis, c'est un campus universitaire en bonne et due forme, avec ses étudiants, ses professeurs, sa bibliothèque, ses laboratoires. Tout cela est mis en place progressivement», indique à grands traits le recteur de l'UQAR, Michel Ringuet, à l'occasion d'un entretien.

«Parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement», ajoute-t-il, précisant que

le ministère de l'Éducation a été mis au fait du besoin de nouveaux espaces.

C'est un fait que le Campus a tout de l'adolescent dont les vêtements deviennent trop petits parce qu'il grandit à vue d'œil.

«Actuellement, au collège, le Campus de Lévis occupe 4500 mètres carrés. À l'automne (2003), pour accueillir le débordement de la clientèle,

nous avons pris une entente avec l'Hôtel-Dieu, pour disposer de son pavillon Gauvreau et de ses 500 mètres carrés», explique le directeur du Campus de Lévis, Robert Paré en entrevue.

«Ce sont donc 5000 mètres carrés dont nous disposons pour nos 2000 étudiants. Pour s'en tenir au cahier des normes du ministère de l'Éducation, il nous en faudrait 8000. Mais avec le développement qui s'accroît, c'est 10 000 qu'il faut au Campus de Lévis. C'est notre défi», précise-t-il. C'est que ça gaze pour l'institution

Année	Étudiants		Session d'automne
	Temps complet	Temps partiel	Total
1989	28	936	964
1993	146	1075	1221
1997	123	722	845
2001	770	750	1520
2002	856	750	1606
2003	921	1011	1932

de haut savoir qui, à ses débuts, était pour l'essentiel une plaque tournante pour les étudiants à temps partiel.

PRIORITÉS

Le sommet de Chaudière-Appalaches de 1990, qui a désigné l'enseignement universitaire comme l'une de ses grandes priorités, le rapport Beaupré, qui a identifié les créneaux à privilégier de l'administration et des sciences comptables, de sciences infirmières et de l'éducation, ont donné un mandat très clair au Campus. Mandat qu'il s'est empressé de réaliser en mettant successivement en branle les programmes correspondant au cours de la décennie 90. Ce sont aujourd'hui cinq bacs à temps complet, 11 certificats et programmes courts à temps partiel, y compris des programmes de maîtrise et d'études supérieures, qu'offre le Campus de Lévis. Tout cela avec «une couleur» identitaire, c'est-à-dire différent de ce que

dispense l'Université Laval, de l'autre côté du fleuve.

Dans ce contexte, notamment alimenté par les 120 étudiants inscrits aux bacs de quatre ans des sciences de l'éducation, par ceux des sciences infirmières profitant de cet arrimage DEC-Bac cher à l'UQAR, la vague de clientèle a crû tranquillement comme une marée montante. Une marée qui, aujourd'hui, provient aux trois cinquièmes de la rive sud, les étudiants arrivant de Québec comptant pour le reste.

DYNAMIQUE PARTICULIÈRE

«Les étudiants viennent ici parce qu'ils ont entendu parler de notre dynamique particulière. Les professeurs sont disponibles, leurs portes sont toujours ouvertes», ajoute le directeur Paré, précisant que le guichet unique pour les autres besoins des étudiants est aussi un attrait du Campus.

Le Campus commence à manquer d'espace

Faites peau neuve
pour Noël!

La microdermabrasion

Une exfoliation du visage en profondeur: un vrai coup d'éclat!
Une régénération de l'épiderme en quelques minutes sans douleur

Soyez prêts à temps
pour Noël!

Aussi

l'épilation au laser

Des milliers de clients satisfaits depuis maintenant 5 ans

- Technique rapide et peu douloureuse
- 5 lasers d'épilation LightSheer pour mieux vous servir

Confiez ces soins à une équipe professionnelle reconnue et attentive à vos besoins

Appelez dès maintenant

683-1270
ou **1-866-212-1270**

Centres affiliés:
Lévis, Montmagny, Scott-Jonction,
St-Jean-Christophe

Certificat-cadeau

de
50 \$

Valable jusqu'au
31 décembre 2003.
Applicable sur le dernier paiement d'un forfait
d'épilation ou d'une cure de microdermabrasion.
Ne peut être jumelé à aucune
autre offre.

Institut
d'épilation au laser et
d'esthétique de Québec

1270, chemin Ste-Foy, bureau 2106
(Pavillon Jeffrey Hale)

découvrez
les choix équitables de La Vie



choix équitable
SALOMON
Casque Mach 2
mousse auto-fil
69.99 / prix rég. : 170.00



choix équitable
ROSSIGNOL
Bâtons de course GS
59.99 / prix rég. : 120.00

Horaire des fêtes

1^{er} au 23 décembre 2003
lundi au vendredi : 9 h à 21 h
samedi : 9 h à 17 h
dimanche : 11 h à 17 h

La Vie Sportive
600, Bouvier, Québec / 418.623.8368 Acheter moins, acheter mieux.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Le 6 avril pourrait être le « jour du tartan québécois »

Le projet de loi revient une deuxième fois devant l'Assemblée nationale

MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

■ Les Écossais du Québec ont les doigts croisés derrière leur kilt depuis que l'Assemblée nationale a été saisie une nouvelle fois de projet de loi proclamant le 6 avril « jour du tartan ».

La plupart des provinces canadiennes, les États-Unis et de nombreux pays ont déjà proclamé « la fête des Écossais ». La date du 6 avril est généralement préférée parce qu'elle rappelle la signature de la Déclaration d'Arbroath, qui établissait, en 1320, l'indépendance historique de l'Écosse et le droit des Écossais de choisir leur souverain.

Le parrain du projet de loi 190, le libéral Geoffrey Kelley, de Jacques-Cartier, se souvient que le même projet de loi est « mort au feuillet » en avril, quelques jours avant le déclenchement des élections provinciales.

La proposition était parrainée à ce moment-là par le député péquiste François Beaulne, de Marguerite-D'Youville, appuyé par « Jeff » Kelley. Le député Kelley, dont les deux grands-parents maternels étaient écossais, espère maintenant convaincre un collègue péquiste de coparrainer le projet de loi avant son adoption. Le député Beaulne, son partenaire du printemps dernier, a été défait et ne siège plus à l'Assemblée nationale.

Le député Kelley, un professeur d'histoire du Collège Abbott dont l'arrière-arrière-grand-père est venu d'Édimbourg pour enseigner la médecine à McGill, au début du siècle, semble déterminé à faire adopter le projet avant l'ajournement des Fêtes.

La communauté écossaise du Québec avait été très déçue de l'avortement du projet, le printemps dernier.

Lou Dawson, de l'association Montreal's Sons of Scotland, et mon voisin Ted Gunn, de la rue Place-Vanier, à Québec, commissaire du clan Gunn, les deux principaux défenseurs de la « foi écossaise » au Québec, avaient invité 200 personnes et prévu un défilé au son des cornemuses qui aurait conduit la délégation du parlement jusqu'à l'hôtel de ville de Québec, pour marquer l'adoption du projet de loi.

La déception a été grande. Aucune nouvelle manifestation n'est encore prévue pour la prise de deux de l'examen du projet de loi.

LE TARTAN DU QUÉBEC

Le Québec a déjà son tartan. Il est d'ailleurs offert sous forme de cravate et de napperon à la boutique à souvenirs du parlement de Québec. Il s'agit du tartan que tous les



Monique Hovington montre le tartan « Québec ».

Québécois pourront arborer pour marquer le jour anniversaire de tous les Écossais, le 6 avril éventuellement. Une journée de fête qui offrira, bien sûr, l'occasion aux Écossais de souche de porter fièrement leurs propres couleurs.

Selon M^{me} Monique Hovington, du secteur les Saules à Québec, le tartan « Québec » a été homologué par la Scottish Tartans Society d'Écosse dès 1965. Le « carreauté » à dominance rouge est particulièrement rare puisqu'il présente un motif asymétrique et non réversible, ce qui est peu fréquent.

Les couleurs qu'on y retrouve proviennent des trois divisions horizontales du bouclier qui apparaît sur les armoiries de la province. Le bleu de la bande supérieure représente le Canada français. Le vert rappelle les feuilles d'érable de la partie inférieure. Le rouge rappelle les armoiries de la reine Victoria, qui régnait au moment de l'adoption des armoiries. L'or évoque le lion et la couronne de l'Écusson, tandis que le blanc se retrouve sur le parchemin où est inscrite la devise « Je me souviens ».

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

L'Université Laval passe à l'action

Une première conférence sur l'art d'être heureux au boulot

ALEXANDRA PERRON
APerron@lesoleil.com

Hier midi, les quelque 5000 employés de l'Université Laval, tous postes confondus, étaient conviés à une conférence sur la santé émotionnelle au travail. Plus de 250 d'entre eux ont répondu à l'invitation, curieux d'apprendre pourquoi certaines personnes sont heureuses au boulot alors que d'autres, non.

Cette activité s'inscrit dans la toute nouvelle politique « relative à la protection et à l'amélioration de la santé psychologique au travail » adoptée par les membres du conseil d'administration de l'Université Laval, le 26 novembre. Celle-ci est née dans la foulée d'un rapport rédigé l'an dernier, qui révélait que 41 % des 1086 employés interrogés en 2000-2001 vivaient un taux élevé de détresse psychologique, que 252 avaient consulté le programme d'aide aux employés et que 48 étaient en arrêt de travail pour des problèmes de santé psychologique. Le plan d'action de cette politique prévoit notamment des conférences.

LE « FLOW »

L'invité d'hier, Charles-Henri Amherdt, directeur du Centre de recherche interuniversitaire sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVA) de l'Université de Sherbrooke, salue l'initiative de Laval, une première en milieu universitaire.

M. Amherdt croit au bonheur au travail. Il parle alors de *flow*, mot emprunté au professeur Mihaly Csikszentmihalyi, pour décrire cet état de béatitude ressenti lorsqu'on fait

un travail qui nous absorbe en stimulant notre intelligence et nos intérêts.

Pour vivre le plus souvent possible dans ce *flow*, il insiste sur l'importance d'allier compétences et émotions. Ces dernières ont été refoulées au second plan dans le milieu du travail jusqu'à tout récemment. « Qu'est-ce qui va motiver les gens à travailler? On pense au salaire, à la convention collective, au régime de pension. Mais en fait, ce sont plutôt des facteurs intrinsèques liés au travail », indique le professeur, qui détient un doctorat en psychologie de l'Université de Lausanne.

Il souligne que la surcharge de travail, l'absence de défi, le manque d'encadrement, le manque de reconnaissance et l'incertitude face à l'avenir créent chez les employés des émotions très fortes et très négatives. « Les coûts des maladies mentales font perdre aux entreprises canadiennes 14 % de leurs bénéfices. »

M. Amherdt a conçu, avec l'entreprise InterQualia qu'il a créée (www.interqualia.com), un test permettant à une personne ou à un groupe d'employés de connaître son niveau de *flow* et les compétences à travailler pour atteindre cet état ou s'y maintenir. Une expérience qui tente beaucoup Jérôme Laroche, un responsable de travaux pratiques et de recherche de l'Université Laval.

M. Laroche, qui avait assisté à une première conférence organisée par le Comité en santé psychologique de l'Université Laval sur la différence de personnalité entre les membres d'une même équipe, dit apprécier ce type d'activités. Le Comité, présidé par Micheline Beaudoin, compte organiser quatre conférences par année.



Le conférencier Charles-Henri Amherdt

HAUSSE DES COÛTS DE MAIN-D'ŒUVRE À QUÉBEC

Sous-traiter ou hausser la productivité

C'est ce que proposent les deux chambres de commerce

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ Il faut absolument limiter la hausse des coûts de main-d'œuvre à la Ville de Québec, disent les deux chambres de commerce. Pour y arriver, l'une prône le recours à la sous-traitance tandis que l'autre demande des gains de productivité.

Le président de la Chambre de commerce de Québec, Patrick Simard, a été estomaqué de voir qu'en deux ans, la masse salariale des employés de la Ville de Québec a augmenté de 11,4 %, pour atteindre 325,8 millions \$ en 2004 sur un budget total de 837 millions \$.

« C'est très inquiétant de voir que malgré le départ de 216 employés, on se retrouve avec une masse salariale qui augmente », disait hier M. Simard.

Pour régler le problème, la Chambre de commerce de Québec plaide depuis des années pour un plus grand partenariat avec l'entreprise privée. Notamment au Réseau de transport de la Capitale, par exemple, dit Patrick Simard, citant une étude de la firme Samson Deloitte & Touche datant de 2001, qui soutient que l'implication du privé dans le transport en commun, à raison de 5 % par année, ferait économiser 50 millions \$ sur 10 ans.

« On le ferait au fur et à mesure que les gens partiraient à la retraite, dit le président de la Chambre de commerce de Québec. Ce message-là ne passe pas encore à la Ville. Il faut engager le débat, surtout dans un contexte où le gouvernement va modifier l'article 45 pour permettre un plus grand recours à la sous-traitance. »

Le vice-président du comité exécutif et responsable des finances, Jacques Jobin, ne croit pas que le salut de la Ville passe par la sous-traitance. « On l'a vu avec le cartel du béton et de la neige : on peut devenir prisonnier du privé, note-t-il. Montréal a vécu une expérience catastrophique lorsqu'elle a confié ses stationnements au privé. »

Selon Jacques Jobin, la Ville de Québec vise une certaine parité entre le public et le privé, déjà présent dans des domaines comme le déneigement, les loisirs, l'arboriculture. « Il faut arrêter de penser que le privé est la solution à tous les problèmes, affirme Jacques Jobin. On ne pourra pas engager de l'expertise privée à 10 \$ de l'heure! »

La Ville n'a pas besoin de faire des dépenses farfelues pour avoir une hausse de la masse salariale de 14,8 millions \$, comme dans le budget 2004. Si elle accorde, par exemple, 2 % d'augmentation salariale à ses em-

ployés, cela vient de lui coûter 6 millions \$. La simple progression des employés dans leurs échelons de convention collective lui coûte un autre 6 millions \$. Ajoutez les coûts de l'application de la loi sur l'équité salariale et sur la CSST (1,6 million \$), et vous n'êtes pas loin du compte.

Y a-t-il donc trop d'employés à la Ville de Québec? « Si on coupe des postes, on coupe des services », répond Jacques Jobin.

Avec 4200 employés permanents, la Ville de Québec a un taux de 8,2 employés permanents par 1000 habitants. En comparaison, la Ville de Laval (355 000 habitants) a un taux de 6,3 employés permanents par 1000 habitants et celle de Longueuil (386 000 habitants), de 5,8 employés permanents par 1000 habitants. Ces deux dernières villes n'ont toutefois pas à assumer plusieurs tâches de capitale qui incombent à Québec, notamment pour la sécurité publique et le tourisme.

GAINS DE PRODUCTIVITÉ

La Ville n'hésitera pas à en demander plus à ses employés. « On peut certainement, par des discussions et de la formation, faire en sorte que la productivité soit aussi bonne au public qu'au privé », dit Jacques Jobin.

C'est exactement ce que vise l'autre Chambre de commerce, celle de Sainte-Foy, aujourd'hui appelée la Chambre régionale des entrepreneurs. « Il faut interpeller la partie patronale et la partie syndicale pour avoir le plus de services au moindre coût, dit Gilbert Samson, président de la Chambre de commerce des entrepreneurs. Si la sous-traitance devient une solution, regardons-la, mais ça peut se faire très bien par des gains de productivité. »

Le président des 1450 cols bleus de Québec, Jean Lachance, est d'accord pour augmenter la productivité, mais il s'opposera toujours à l'attrition et surtout à la sous-traitance « en dessous de la couverture ».

« On ne pense pas que la Ville veut se diriger par là, mais on va les avoir à l'œil, surtout avec la décentralisation et les petits contrats qui peuvent se donner aux amis à gauche et à droite », dit Jean Lachance.

Travaux routiers à l'île d'Orléans

■ Transports Québec avise les usagers de la route 368 que des travaux d'échantillonnage d'eau dans la côte du Pont aujourd'hui et demain à Saint-Pierre, île d'Orléans, obligent à y fer-

mer une voie sur deux sur une distance de 100 mètres. La circulation se fera en alternance à l'aide de signaleurs. On peut obtenir plus de renseignements sur les travaux routiers en composant le 1-877-393-2363 ou le #2363 pour les abonnés Bell Mobilité, ou dans le site Internet www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/travaux/index.asp. J-F.N.

SAMEDI DANS LE SOLEIL

Dans le cahier Zoom

Le casse-tête des garderies



Les places en garderie se multiplient. Les listes d'attente se résorbent... graduellement. Pourtant, les nouveaux parents vivent encore aujourd'hui le même casse-tête qu'il y a cinq ans: trouver une garderie pour leur bébé. L'heure est venue de peaufiner le réseau et de lui donner la flexibilité qu'il faut pour répondre aux besoins des jeunes familles.

Partager son goût du ski



ARCHIVES LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Les handicapés sont des gens très actifs. Le lieutenant-gouverneur, M^{me} Lise Thibault, en est un bon exemple, elle qui a commencé il y a sept ans à faire du ski grâce à un appareil spécial, qui lui permet de skier assise. M^{me} Thibault a voulu que d'autres handicapés profitent aussi des plaisirs des sports de glisse. C'est la raison pour laquelle sa fondation fournit des appareils à plusieurs stations de la province. Hier, au mont Sainte-Anne, M^{me} Thibault a remis deux appareils à neuf stations de ski, ce qui porte à 24 le nombre de centres de ski à pouvoir offrir une telle activité à des handicapés. La remise des appareils a eu lieu après que des moniteurs de ski eurent complété la formation nécessaire pour aider les skieurs qui, sur leur chaise, attirent l'attention dans les pistes. Ci-dessus, on voit justement M^{me} Thibault skiant avec l'aide de cet équipement et du moniteur Germain Tremblay, en 1998.

FERMETURE DE MSA-GALLET À SAINT-ROMUALD

Des employés en colère mais résignés

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

■ Déception, colère et résignation sont les sentiments qui animent les employés de MSA-Gallet, qui ont appris lundi matin la fermeture de leur usine de la 5^e Rue, à Saint-Romuald. « Tout un cadeau de Noël », lance sur un ton peu conciliant un travailleur qui a requis l'anonymat.

Malgré la fermeture de l'usine de la compagnie Mine Safety Appliances, les travailleurs ont peu à redire contre leur employeur. « La compagnie agit quand même correctement avec nous », de dire Jeannine Côté, la présidente du syndicat.

Plusieurs employés voulaient profiter de la présence d'un journaliste, à la sortie de leur quart de travail hier, pour se défouler un peu, mais à la condition de garder l'anonymat. Parce qu'ils veulent continuer à travailler jusqu'au 2 février, date officielle de la fermeture qui enverra 85 travailleurs, surtout des femmes, au chômage.

« Je suis enragée. C'est pire qu'une claque dans la face », de commenter Jacqueline Demers, une des rares futures chômeuses à ne pas craindre les repréailles. Elle est à l'emploi de la compagnie depuis huit mois.

L'annonce de la fermeture, lundi à 10 h 15, a eu l'effet d'une bombe, raconte la présidente du syndicat. Ce ne fut pas une journée très productive, tout le monde pleurait et était découragé, de dire M^{me} Côté.

La surprise a été très grande pour l'une des travailleuses. Embauchée vendredi, elle apprendrait à sa deuxième journée de travail qu'elle devrait se trouver un autre emploi dans deux mois. Les travailleurs reconnaissent que la compa-



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
L'annonce de la fermeture, lundi à 10 h 15, a eu l'effet d'une bombe, raconte la présidente du syndicat, Jeannine Côté.

gnie se comporte correctement à leur endroit. Tout le monde comptant moins d'un an d'ancienneté aura droit à une prime de séparation de deux semaines. Et la prime sera bonifiée en fonction des années de service. De plus, l'employeur a retenu les services d'une firme afin d'aider les employés dans la recherche d'un emploi.

« Il faut en faire son deuil », de dire la présidente du syndicat. « Que voulez-vous qu'on fasse. C'est choquant, mais on ne peut rien y changer.

L'entreprise spécialisée dans les casques de sécurité pour un usage récréatif a ouvert ses portes en 1995. Elle fut acquise en mai 2002 par Mine Safety Appliances, une multinationale qui emploie 4400 personnes à travers le monde.

Le nouvel acquéreur a toujours dit ne pas être intéressé par les produits récréatifs, précise M^{me} Côté. Faute d'autres contrats, l'usine ferme donc le 2 février, lorsque le contrat de fabrication de casques de motoneiges prendra fin.

Très mince espoir à l'horizon, si jamais l'armée canadienne avait besoin de nouveaux casques, et qu'elle accorde le contrat avant le 2 février, le délai de fermeture serait prolongé d'autant.

19 nouvelles accusations contre un homme de Saint-Lazare

Il s'en serait pris physiquement et sexuellement à ses trois filles, à son fils et à leur gardienne

RICHARD HÉNAULT

RHenault@lesoleil.com

Accusé d'attentat à la pudeur sur une de ses filles, il y a un mois, un homme de 67 ans de Saint-Lazare devra faire face à 19 nouveaux chefs. Il s'agit de crimes à caractère sexuel et d'agressions physiques.

De retour en cour hier pour la communication de la preuve dans son premier dossier, le sexagénaire a été appréhendé pour répondre de ces nouvelles accusations. La comparution a toutefois dû être reportée à demain puisque l'avocat du prévenu n'était pas disponible.

Toutes les infractions alléguées auraient été commises à Beauport, entre 1970 et 1978, sur trois filles et un garçon de l'individu ainsi que sur la gardienne des enfants. Cette dernière aurait été violée et aurait subi un attentat à la pudeur.

Les trois filles sont aujourd'hui âgées de 32, 34 et 36 ans. Le garçon, lui, a 37 ans tandis que la gardienne en a 46.

Au moment des infractions alléguées, cette dernière avait 17 ans. Quant au garçon du prévenu, il avait entre 4 et 12 ans. Les filles, elles, avaient entre 2 et 11 ans.

On dénombre 14 chefs d'accusation de voies de fait infligeant des lésions corporelles tant au garçon qu'aux filles. Une de celles-ci aurait en plus été victime d'attentat à la pudeur lorsqu'elle avait entre 3 et 7 ans.

Le premier chef d'accusation porté contre le père de famille, le mois dernier, lui reprochait d'avoir attenté à la pudeur de l'une ses filles, entre 1980 et 1982, à Lévis. L'adolescente avait alors entre 13 et 15 ans. Il s'agit de la même plaignante qui aurait aussi été victime d'attentats à la pudeur entre les âges de 3 et 7 ans.

VENTE FIN DE SAISON
30%
À 60%

Manteaux Lutha (Nouvel arrivage) Jusqu'à 40%
Manteaux autrichiens Loden 40%

Tailles 6 à 20 ans
Toutes taxes incluses

Ouvert le dimanche

VENTE FINALE

LUCETTE LA MONTAGNE
828, avenue Myrand, Sainte-Foy
681-0249

MasterCard, American Express, Visa

Noël sur mesure

François Côté
COLLECTION
Complexe Germain-des-Prés,
Sainte-Foy • 657-1760

Guy Laroche PARIS
Manteau Coupe classique
Choix de 3 couleurs
courant 1095 **395\$**

François Côté
COLLECTION
Costume 100% laine infroissable
Choix de 6 couleurs
courant 1195 **495\$**

50%

sur tout
Costumes, cuir, manteaux, impers, vestons, etc.
Incluant aussi nos
grandes collections internationales

AUSSI:

Chandail allemand Col montant, col Polo
Choix de 8 couleurs
courant 249 **95\$**

Chandail allemand
courant 425 **195\$**

Guy Laroche PARIS
Manteau 3/4
courant 895 **349\$**

François Côté
COLLECTION
Veston laine et cachemire
courant 695 **295\$**

Guy Laroche PARIS
Blouson
courant 695 **295\$**

Guy Laroche PARIS
Pantalon laine froide
courant 295 **95\$**

Possibilité de régler tous vos achats en **12 VERSEMENTS**
Pour les détenteurs de la carte Visa-Desjardins

ENTREPRISES ADAPTÉES DU QUÉBEC

La création d'emplois pour handicapés en péril

CLAUDETTE SAMSON
Csamson@lesoleil.com

Les entreprises adaptées du Québec, qui emploient des personnes handicapées, devront mettre fin à un vaste programme de création d'emplois entrepris en 2001, si le gouvernement ne leur apporte pas rapidement un support. Pourtant, disent-elles devant sa lenteur à répondre, la formule qu'elles proposent ne coûte rien à l'État, qui récupère facilement sa mise.

Le Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA) avait donné au gouvernement jusqu'à mardi, Journée internationale des personnes handicapées, pour répondre à ses demandes. Mais en l'absence de réponse, il a choisi de rendre sa position publique.

Selon le président-directeur général du CQEA, Gabriel Tremblay, des emplois occupés par des personnes handi-

capées risquent d'être perdus à très court terme.

« Une entreprise adaptée à Chandler, en Gaspésie, fermera ses portes avant Noël si le gouvernement du Québec n'intervient pas rapidement. »

Mais plus encore, dit-il en entrevue téléphonique, quelque 500 nouveaux emplois pour personnes handicapées ne pourront être créés tel que prévu au départ si Québec tarde à prendre une décision.

Le projet, lancé il y a deux ans, prévoyait la création de 750 emplois. Dès le départ, le gouvernement avait accepté de subventionner une première tranche de 200 emplois, et s'était engagé à augmenter son investissement si les entreprises adaptées dépassaient le premier objectif.

Depuis, les entreprises adaptées ont investi 17 millions\$. Et maintenant, les contrats entrent, la demande de production est là, mais les entreprises ne peuvent embaucher de personnes handicapées, faute de subvention.

Pourtant, explique Gabriel Tremblay, il suffirait que Québec accepte de transformer la prestation d'aide sociale qu'il verse présentement à ces personnes, en la bonifiant.

Considérant la contribution fédérale et les économies effectuées à d'autres niveaux, ces emplois finissent par rapporter davantage que les investissements nécessaires, dit-il.

« Ça ne leur coûte rien, et ça entraîne des retombées sociales extraordinaires », dit-il à propos de l'effet bénéfique du travail sur les personnes handicapées, tant au point de vue de l'in-

tégration sociale que du moral et de la santé.

RÉPONSE DU CABINET

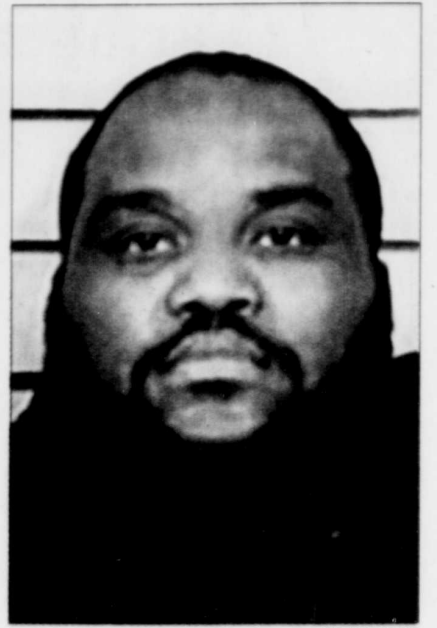
Au cabinet du ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, l'attachée de presse Mylène Champoux indiquait hier que ce dossier n'était pas clos pour le ministre Claude Béchard.

« On cherche des solutions pour l'entreprise de Chandler, et pour celles dans lesquelles des emplois pourraient être créés », a indiqué M^{me} Champoux.

La conversion des prestations d'aide sociale en subventions salariales est l'une des solutions possibles, admet-elle. « Mais il faut voir avec le Conseil du trésor si c'est possible. »

De son côté, Gabriel Tremblay affirme avoir alerté le ministère en mars dernier. Le problème, dit-il, c'est que le temps commence à presser sérieusement.

Le projet prévoyait la création de 750 emplois



Nathaniel Jones

CINCINNATI Ce sont les coups des policiers qui ont tué Jones

CINCINNATI — Un homme noir de 41 ans, mort dimanche à Cincinnati, en Ohio, après avoir été frappé à la matraque par des policiers est décédé à la suite des coups, ont indiqué hier les résultats de l'autopsie.

Nathaniel Jones a été frappé par des policiers alors qu'il se débattait pour résister à son arrestation. L'homme, qui pesait environ 160 kg, est mort peu après son arrivée à l'hôpital. Il souffrait de problèmes cardiaques et était notamment sous l'emprise de cocaïne et de « poussière d'ange », selon une analyse sanguine.

« Sans la bagarre (avec la police), Jones ne serait cependant pas mort à ce moment précis et la bagarre est donc la cause première de sa mort », a affirmé le médecin légiste Carl Parrott.

Cela ne veut pas dire que la police a fait un usage excessif de la force, a précisé le médecin.

Le maire démocrate de Cincinnati, Charles Luken, et le chef de la police, Thomas Streicher, ont estimé que les policiers qui ont procédé à l'arrestation de Jones avaient agi selon les règles. Un responsable de la police a évoqué la légitime défense pour défendre l'action des policiers.

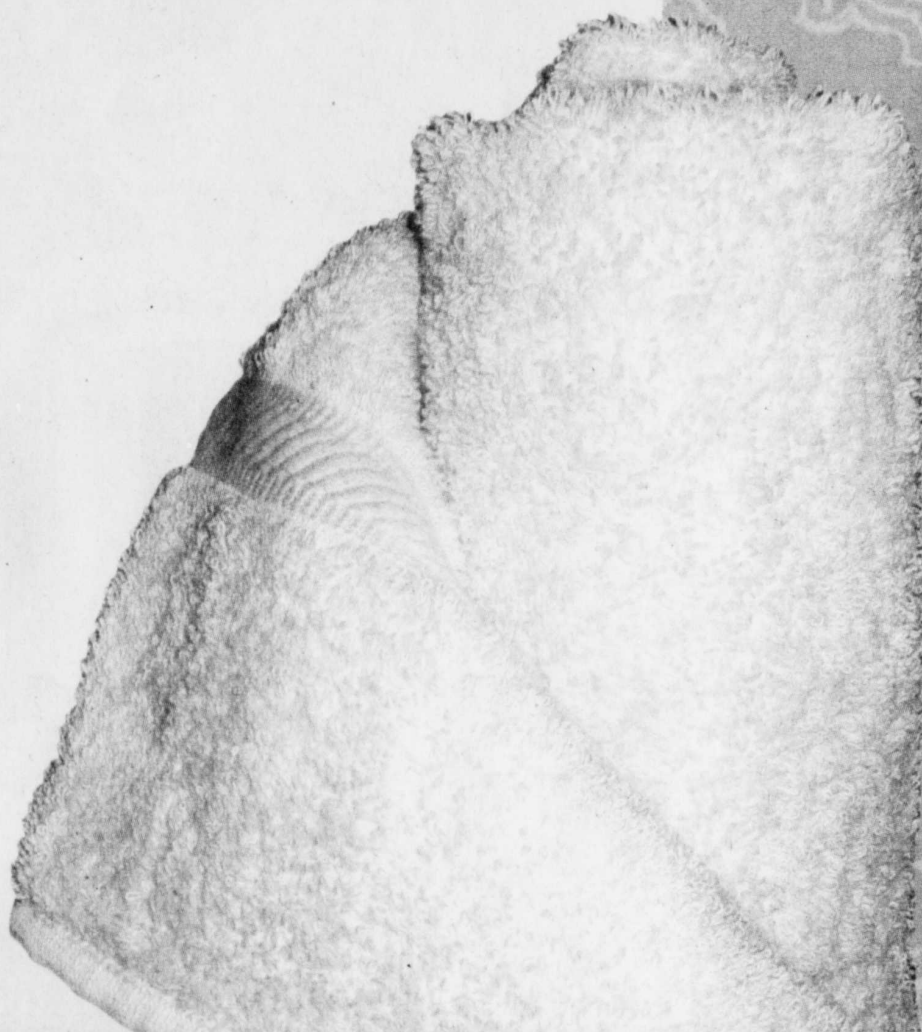
L'Association nationale pour la défense des gens de couleur (NAACP) et plusieurs autres groupes de défense des Noirs ont dénoncé quant à eux l'intervention de la police.

Un incident du même ordre s'était produit en avril 2001, provoquant trois nuits d'émeutes à Cincinnati.

Les six policiers qui étaient présents pour l'interpellation de Jones, dont les deux qui sont accusés de l'avoir frappé, James Pike et Baron Osterman, ont été suspendus de leurs fonctions en attendant les résultats de l'enquête.

LINEN CHEST
La beauté intérieure

PLONGEZ DANS LE BONHEUR
Sans éponger de déficit.



SERVIETTE DE BAIN
MARTEX

7\$

(7 couleurs)
Ce n'est pas
parce que c'est beau
que vous ne pouvez
vous l'offrir!

TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS

Place Laurier, Ste-Foy (Québec)
SERVICE À DOMICILE 418.658.5218 www.linenchest.com

boutique
TAÏGA
sports · plein air

Les meilleures
MARQUES

Chute de prix
sur tous nos
ensembles de ski

Gratuit

À l'achat d'un ensemble de ski,
vous recevrez :

- Pose de la fixation
- Préparation à chaud de la base
- Clinique de fartage
- Cours d'initiation en technique classique
- Un laissez-passer 2 pour 1 valide dans neuf centres de ski de la région de Québec.

Cette promotion prend fin le 31 décembre 2003.



À votre santé!

Aux Fêtes, ne souhaitez pas seulement la santé
aux gens que vous aimez : OFFREZ-LEUR!

Vaste choix d'idées cadeaux
pour tous les budgets

Heures d'ouverture du 1^{er} au 24 décembre
Lundi au vendredi : 9 h 30 - 21 h
Samedi : 9 h 30 à 17 h
Dimanche : 11 h 30 à 17 h

Le meilleur SERVICE

1200, avenue de Germain-des-Prés,
Sainte-Foy • Téléphone : 418.658.2742
Complexe de l'Hôtel Germain des Prés

En 2004, Izba Spa sera transformé par la magie de Noël!

Offrez

un traitement
divin
pour Noël

Certificat-Cadeau 20\$
à partir de

MANUCURE - PÉDICURE (90 minutes) soins complets des mains et des pieds	70\$
L'IRRÉSISTIBLE (3 heures) bain tourbillon, massage, banya, manucure, pédicure, pause-santé	160\$
IZBA DE LUXE (150 minutes) bain tourbillon, banya, massage, enveloppement d'algues, pause-santé	140\$
IZBA RÉGULIER (60 minutes) massage, banya, pause santé	70\$

IZBA SPA

Site Web : www.izbaspa.qc.ca

Membre de la Corporation et de la Fédération des massothérapeutes, reçus pour fin d'assurance émis.
BANYA • MASSAGES • BALNÉOTHÉRAPIE • ALGOTHÉRAPIE • KINÉSITHÉRAPIE • VACUODERMIE • DERMABRASION • ESTHÉTIQUE

↓ **10%** sur présentation de cette annonce,
obtenez 10% de rabais à l'achat d'un
certificat-cadeau avant le 15 décembre.

Ouvert 7 jours sur 7
Lundi et mardi : 9h à 19h
Mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 22h
Samedi et dimanche : 9h à 17h

36, René-Lévesque Est
522-4922

La priorité des CPE : les enfants!



Le centre de la petite enfance (CPE) n'est pas seulement un service de garde. C'est avant tout un milieu de vie, de socialisation et d'apprentissage par le jeu.

Au CPE, le travail de l'adulte est soutenu par les 5 principes du Programme éducatif des centres de la petite enfance :

Chaque enfant est un être unique

L'enfant apprend par le jeu

L'enfant est le premier agent de son développement

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

La collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant

Le saviez-vous, monsieur Charest?



Le CPE n'est pas qu'un service aux parents. C'est avant tout un service éducatif qui répond aux besoins des enfants, de tous les enfants, de tous les milieux...

La qualité éducative du CPE fait partie de sa mission et de son rôle social.



Association québécoise des CPE



REGROUPEMENT DES SERVICES DE GARDE SANS BUT LUCRATIF DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

REGROUPEMENT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DES LAURENTIDES



Regroupement des centres de la petite enfance de l'Abitibi-Témiscamingue



Regroupement des services de garde régionaux Bas-Saint-Laurent Gaspésie / Les Îles



Regroupement des centres de la petite enfance de Laval

REGROUPEMENT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

ACPEO

Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais

Action Régionale des CPE de Lanaudière



Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie

LE QUÉBEC ET LE CANADA

L'armée aurait besoin de 75 milliards \$

Le lobby militaire à l'assaut du futur premier ministre

RAYMOND GIROUX
RGIroux@lesoleil.com

OTTAWA — Le lobby militaire n'y va pas par quatre chemins, à moins de 10 jours de l'arrivée au pouvoir de Paul Martin: quatre anciens hauts gradés réclament 75 milliards de dollars de plus en 15 ans pour la Défense nationale et exigent l'intervention immédiate du futur premier ministre dans ce dossier.

Ce montant comprend des investissements de 50 milliards de dollars sur cette période uniquement pour renouveler les équipements désuets des Forces armées canadiennes.

Parlant carrément d'une « crise nationale », ces analystes croient un redressement possible seulement si le gouvernement consacre 5 milliards de dollars de plus par année à sa Défense sur toute cette période.

À moins de 18,5 milliards \$ en 2004, disent-ils, un montant de base qui devra grimper pour suivre la hausse normale des coûts, la politique canadienne de Défense nationale ne sera que pur verbiage.

Ces ex-militaires exigent une action « dans les plus brefs délais » du nouveau gouvernement qui, selon les paroles du lieutenant-général Richard Evraire lors d'une conférence de presse, hier, « se trouvera très bientôt face à un effondrement précipité des capacités fondamentales des forces canadiennes ».

Le nouveau premier ministre devra selon eux intervenir personnellement dans l'essentielle révision de la politique de Défense, notamment

dans le but de « surmonter l'héritage des années Chrétien ».

PLUS QUE DE L'ARGENT

Ces experts préviennent aussi M. Martin que l'argent ne résoudra pas tous les problèmes, et qu'il faudra du temps, plus qu'un mandat de quatre ans, avant que la situation cesse d'empirer.

Ils avertissent de plus le premier ministre désigné que les relations entre le Canada et les États-Unis, la priorité de la politique extérieure du pays, continueront de souffrir de cette déchéance des forces armées.

M. Evraire et ses trois collègues rendaient alors publique une longue et minutieuse analyse préparée pour le compte de l'Université Queen's, de Kingston, d'un Canada « essentiellement désarmé », selon leur propre expression, face aux exigences contemporaines.

Invités à préciser quels équipements avaient atteint les limites de leur capacité, voire même dépassé leur date de péremption, les auteurs ont lancé sans hésiter, et dans l'ordre: les hélicoptères Sea King, les avions Hercules, les véhicules de transport de troupes, les canons Howitzer et les chars d'assaut.

Le colonel Brian MacDonald a précisé que le budget d'investissements militaires actuel ne permettait que l'entretien d'une seule des trois composantes des Forces, soit l'armée, l'aviation ou la marine, mais pas les trois à la fois.

DÉCLIN DES BUDGETS

Le déclin des budgets se poursuit lentement mais sûrement depuis 40 ans, écrivent les au-

teurs de l'étude, et ce n'est que cette année que la Défense nationale retrouvera les 13 milliards dont elle disposait avant l'arrivée de M. Martin au ministère des Finances, en 1993.

Les équipements ont vieilli sans être remplacés, le budget d'investissements ayant servi ces dernières années à combler d'autres besoins, et l'ensemble des systèmes est proche de l'effondrement total, estiment-ils.

Ce financement ainsi amputé, ajoutent-ils, se révèle « à peine suffisant (pour) bricoler en quelque sorte un programme de défense ». Pour obtenir des fonds supplémentaires, les militaires doivent compter sur « un coup de chance, (ce qui) ne constitue pas une base saine pour la gestion de la défense ».

La défense canadienne suit toujours les paramètres d'une politique énoncée en 1994, avant la transformation des missions de paix internationales en de véritables interventions militaires comme dans le cas de l'Afghanistan ou dans l'ex-Yougoslavie.

La crise des équipements se transpose au plan des ressources humaines et y atteint un point tel, selon les auteurs de l'étude, que les forces armées ne peuvent même pas embaucher de nouvelles recrues à un rythme normal car elles ne peuvent plus assurer leur formation, faute d'instructeurs expérimentés. « Un recrutement rapide (...) ne ferait qu'aggraver le problème », soutiennent-ils.

Si un militaire de 2003 peut accomplir sa tâche trois fois plus efficacement que son collègue d'il y a 10 ans, lit-on dans le rapport, « il ne peut quand même pas se trouver à trois endroits en même temps ni se retrouver en service continu sans période de relâche ».

ÉTAT DES FINANCES PUBLIQUES

Québec pris de court

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

Le gouvernement Charest, qui aurait bien voulu démontrer l'état désastreux des finances publiques avant la mobilisation généralisée du 11 décembre, doit attendre son mal en patience.

Retournant les morceaux du casse-tête dans tous les sens, le ministère des Finances aura besoin de plus de temps pour livrer une mise à jour budgétaire qui était prévue en début de semaine prochaine.

À moins de quatre mois du dépôt du budget, le gouvernement a d'abord envisagé présenter un énoncé complémentaire, qui aurait requis un huis clos des journalistes et 12 heures et demie de débat à l'Assemblée nationale. Faute de temps, le gouvernement a donc opté pour une simple mise à jour de l'état des finances du Québec.

D'abord prévue dans les jours précédant la journée de mobilisation syndicale du 11 décembre, la sortie de M. Séguin devrait avoir lieu au début de la semaine du 14 décembre, probablement le lundi 15. Le ministre des Finances aura alors en main l'analyse de son ministère à partir de laquelle il pourra donner plus de détails sur ce qu'il a en tête pour livrer en mars un budget équilibré et les baisses d'impôts promises.

Selon ce que LE SOLEIL a pu apprendre, ce qui sera remis au ministre pourrait aller un peu plus loin que la traditionnelle synthèse des opérations, un document administratif trimestriel dont la présentation et les paramètres sont préétablis. Cette fois, la synthèse devrait être plus étoffée sans toutefois contenir d'informations ni de prévisions sur l'année 2004-2005. « Mais, rien n'empêche le ministre d'aller plus loin s'il veut », a indiqué une source gouvernementale.

Pour l'instant, ceux qui s'échinent sur la préparation de ladite synthèse doivent composer avec plusieurs incertitudes, dont le changement à court ou moyen terme de l'interlocuteur de M. Séguin à Ottawa sur toutes les questions de la péréquation et des transferts fédéraux. Les discussions en cours avec le fédéral sont déterminantes, puisqu'il est d'ores et déjà acquis que les dernières révisions pourraient priver le Québec d'au moins un milliard \$ de plus que prévu.

Autre point d'interrogation, les pertes de la Société générale de financement (SGF) et des quatre sociétés Innovatech qui devraient être connues sous peu. Les auteurs de l'analyse, commandée il y a quelques mois par le ministre Michel Audet, sont actuellement à mettre la dernière main à leur rapport final, que le ministre du Développement régional s'attend à recevoir demain.

Lorsqu'il aura le document en main, M. Séguin disposera alors du portrait précis des rendements négatifs des sociétés, qu'il estime déjà à plus de 350 millions \$.



Le ministre Yves Séguin

Il faudrait 50 milliards \$ juste pour renouveler le matériel

Ottawa reconnaît les torts causés aux Acadiens

■ OTTAWA — Après s'être fait tirer l'oreille pendant de longs mois, le gouvernement fédéral est sur le point de reconnaître dans un document officiel les torts causés aux Acadiens lors de la déportation. La décision, entérinée mardi lors de la réunion du Conseil des ministres, se concrétisera sous la forme d'une Proclamation royale. Le préambule du texte vise essentiellement à admettre les dures conséquences du Grand Déplacement de 1755, mais l'essentiel de la démarche est de faire du 28 juillet la journée commémorative de la déportation des Acadiens. La décision a été accueillie avec grande satisfaction auprès des regroupements acadiens qui revendiquaient une telle reconnaissance depuis des années. Pour Euclyde Chiasson, président de la Société nationale des Acadiens (SNA), il s'agit d'un grand jour: « Pour les générations à venir, ça veut dire que dans les livres scolaires, cette proclamation-là fait partie de notre histoire (...) Dans ce sens-là c'est très important d'avoir ça par écrit », a fait valoir M. Chiasson. Si tout se déroule comme prévu, la représentante de la reine au Canada, la gouverneure générale, devrait apposer sa signature à un décret au cours des prochains jours. Ottawa prévoit une annonce officielle au milieu de la semaine prochaine. La victoire des Acadiens ne s'est toutefois pas déroulée sans obstacles. La SNA a dû faire une longue campagne pour convaincre le gouvernement d'agir ainsi. L'organisme a dû user aussi de diplomatie, renonçant à exiger des excuses mais plutôt une reconnaissance des torts causés. (PC)



Le ministre des Ressources naturelles, Herb Dhaliwal, était un fidèle de Jean Chrétien

Dhaliwal confirme son départ

OTTAWA (PC) — Alors que Paul Martin prépare son cabinet en coulisses, un deuxième ministre en moins d'une semaine annonce son départ de la vie politique. Le ministre fédéral des Ressources naturelles, Herb Dhaliwal, un fidèle allié de Jean Chrétien, a confirmé hier qu'il se retire de la vie politique.

M. Dhaliwal a indiqué qu'il allait quitter le cabinet le jour de son 51^e anniversaire de naissance, le 12 décembre prochain. Il continuera toutefois à siéger à la Chambre des communes à titre de député d'arrière-banc jusqu'aux prochaines élections qui, selon toute vraisemblance, auront lieu au printemps.

Paul Martin doit dévoiler la composition de son cabinet le 12 décembre, mais Herb Dhaliwal ne qu'il quitte parce que le premier ministre désigné ne lui offre pas de portefeuille ministériel. « Le fait de ne pas être choisi au sein du cabinet n'a aucunement influencé ma décision », affirme M. Dhaliwal.

Le député de Vancouver-Sud-Burnaby soutient qu'il a informé Paul Martin de ses intentions il y a au moins six mois tout en insistant pour dire que le premier ministre désigné est « un bon ami ».

Ces deux dernières semaines au Québec, sept gagnants ont reçu 100 000 \$ d'Extra.



Mettez de l'Extra dans votre vie.



18 ans +

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2003-12-03

1 ^{er} numéro 204032 25 000 \$	2 ^e numéro 924907 50 000 \$ décomposables	3 ^e numéro 703336 100 000 \$
---	---	---

Numéros "Télé"
095097 108380 271944
non décomposables

NUMÉRO BONI (11)

649 Tirage du 2003-12-03

03	11	27	31	33	35
----	----	----	----	----	----

Complémentaire: (01)

49 Tirage du 2003-12-03

01	03	15	19	29	30
----	----	----	----	----	----

Complémentaire: (22)

Banco Tirage du 2003-12-03

01	02	06	10	14	20	21	33	36	38
41	44	45	47	49	52	55	59	69	70

Ajouter 10¢ à Banco, une loterie et demie le lot avec MISE 4

Quotidien Tirage du 2003-12-03
3 4
507 7109

Extra Tirage du 2003-12-03
NUMÉRO 602886

Les modalités d'encasement des billets gagnants passent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

ÉTOILE ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19 H SUR LE RÉSEAU TVA

MICHEL AUDET EN ENTREVUE AU SOLEIL

Le salut des régions passe aussi par les capitaux privés

Les sociétés d'État, comme la SGF, sont là comme soutien, dit le ministre

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

Le gouvernement Charest veut rompre avec un modèle qui a fait en sorte qu'au fil des ans, les deniers publics ont remplacé ceux du privé comme capital de risque en régions. À l'avenir, les Innovatech et autres Société générale de financement n'y viendront qu'en appui aux capitaux privés.

Le ministre du Développement économique et régional a fourni cette assurance, hier. En entrevue au SOLEIL, Michel Audet a confirmé que le rôle des sociétés d'État rapetissera dans le dossier régional.

À quelques jours de recevoir un rapport faisant le point sur Investissement Québec, les quatre sociétés Innovatech et la SGF, Michel Audet s'est montré peu enthousiaste face à leurs performances, particulièrement pour les deux derniers cas.

Il a rappelé que l'État est « seul à mettre de l'argent » dans les quatre Innovatech. Quelque 700 millions \$ y sont déjà investis, a mentionné le ministre. « Va-t-on continuer indéfiniment? Où est-ce qu'on arrête? Les projets déjà démarrés requièrent des fonds nouveaux, qu'est-ce qu'on fait



ARCHIVES LE SOLEIL STEVE DESCHÊNES
Le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, a confirmé que le rôle des sociétés d'État rapetissera dans le dossier régional.

alors qu'on a pas d'argent » comme gouvernement?

M. Audet a suggéré qu'il voit un effet pervers aux projets lancés par les en-

treprises d'État dans les régions. « Le résultat des opérations menées depuis cinq ou six ans (sous le règne du Parti québécois), c'est qu'on a institutionnalisé le capital de risque en capital public. Ce que nous voulons, c'est trouver une façon d'appuyer le capital privé, pas de le remplacer. »

Le ministre s'est montré pour le moins peu édifié par certaines pratiques. « Je connais personnellement des sociétés d'État qui se concurrencent entre elles pour acheter des compagnies. » C'est le cas, a-t-il dit, « entre certaines Innovatech et des filiales de la SGF. Avec des fonds publics! Il y a une dynamique qui n'est pas saine. »

MOTS DURS ENVERS CLAUDE BLANCHET

Il a eu des mots durs envers Claude Blanchet, le pdg que les libéraux ont mis à la porte de la SGF au lendemain de leur accession au pouvoir. Il a indiqué qu'une partie de la rétribution des dirigeants était basée sur la seule atteinte d'un niveau de dépenses à l'intérieur d'un budget donné.

Selon lui, avec l'approche qui existait, un haut fonctionnaire aurait pu réclamer ses primes à la

rémunération, « en disant moi, j'ai réalisé mon objectif, et si j'ai perdu 100 millions \$ avec ma division, ce n'est pas de ma faute. »

« Il n'y a pas une organisation privée, et même publique, qui peut fonctionner avec une telle dynamique. C'est l'organisation de Claude Blanchet. »

« C'est la dynamique quand il avait dit au Sommet des régions: "Nous serons turbo-propulsés." On va mettre de l'argent, puis on va en turbiner du développement, a ironisé le ministre. Mais, à la fin, tu turbiner des pertes », a-t-il mentionné. Il a nuancé que tout n'est pas à rejeter dans les projets mis de l'avant par la SGF et que certains échecs s'expliquent par la conjoncture internationale, comme la faillite de Magnolia.

Il s'est fait rassurant pour dire que l'État « restera présent pour appuyer et développer l'entrepreneuriat local. Mais on ne peut plus continuer d'appuyer le capital de risque, de pousser toujours plus d'argent avec les résultats qu'on

connaît ». Le rapport qu'il attend sur ses sociétés d'État lui fournira aussi des ébauches de solutions, a-t-il mentionné.

Michel Audet a avancé, tout en demeurant évasif, qu'il fait de la Gaspésie, la région la plus pauvre du Québec, un cas particulier. Le fonds régional de la Gaspésie continuera d'exister, a-t-il souligné. Par contre, sur la péninsule gaspésienne comme ailleurs, le ministre ne semble pas donner cher de la survie des fonds locaux d'investissement, qui relèvent des Centres locaux de développement.

« Nous avons mis 120 millions \$ là-dedans, a fait valoir le ministre Audet. Or, le Fonds de solidarité de la FTQ a des crédits d'impôts pour faire ça. Investissement Desjardins a aussi des crédits d'impôts pour investir en régions. »

« Ces gens nous disent, avec raison: "Si vous continuez à investir dans ça, sans les mêmes contraintes que nous, (...) vous écrierez les projets." »

Les maires auront le pouvoir des conférences régionales, mais pas de meilleurs salaires

Le ministre Michel Audet n'en démord pas. Les maires exerceront le pouvoir au sein des organismes qui prennent la relève des conseils régionaux de développement. Mais cela ne leur vaudra pas la moindre hausse de salaire.

C'est ce qu'a établi le ministre Audet, hier, lors d'une longue entrevue accordée au SOLEIL. Il a réitéré que la trame de fond de son projet de loi créant les conférences régionales des élus (les CRE) repose sur de plus grandes responsabilités à accorder aux maires.

« Le point de chute de nos interventions sera les municipalités », a-t-il avancé. L'argent du gouvernement destiné au développement régional « transitera » entre les mains de ces élus.

Par contre, cela ne leur assurera pas une meilleure rémunération. « Nous ne touchons pas du tout à cela, a précisé le ministre Audet. C'est la loi des Affaires municipales qui s'applique. »

Dès le mois de mai, le président de la Fédération québécoise des municipalités, Michel Belzil, avait avancé que le « rôle majeur » réservé aux maires au sein des Conférences régionales devrait leur « mériter un émolument important ».

Michel Audet a tranché que cela ne se produira pas à la suite d'une décision de son gouvernement. « Si jamais les CRE se donnent des règlements pour payer leurs frais de déplacement, ce sera un règlement interne. »

« Il n'y a pas de rémunération asso-

ciée à cela formellement, a-t-il poursuivi. Ils ont la capacité de décider et les citoyens locaux auront à décider, eux, si c'est justifié. (...) Cela fait partie de cela, l'imputabilité. C'est la beauté de l'affaire. Il y a toujours un cran d'arrêt. »

L'argent du gouvernement destiné au développement régional « transitera » entre les mains des maires

Michel Audet a répété que les conférences seront contrôlées par les maires. Un amendement à la législation précisera que les maires pourront accorder, selon leur bon vouloir, jusqu'à un tiers des places au conseil d'administration à des non-élus provenant de la « société civile ».

M. Audet a évoqué la possibilité de changer la loi pour ajouter nommément que les groupes représentant les femmes puissent faire partie des membres à nommer. Mais il a « résisté à glisser des dispositions » consacrant des places réservées aux femmes, comme aux jeunes ou aux représentants de tout autre groupe.

M. Audet a signalé que les conseils régionaux de développement (CRD) ont bien servi les intérêts des citoyens, mais que la formule s'essouffle. Sur-tout, a-t-il de nouveau insisté, leurs membres n'étaient pas « imputables » des décisions prises, ce qui lui apparaît inacceptable.

L'objectif du ministre est toujours de faire adopter sa loi en décembre. « Si on est pris pour faire encore du temporaire, ce n'est pas bon. » M. Audet a souligné que la transformation des CRD en conférences régionales des élus n'entraînera aucun coût. M.C.

1624436

LOTO QUÉBEC Résultats
TVR, le samedi 06h30

Célébration 2004

Tirage du 2003-12-03
818A249
(non décomposable)

1 Land Rover Freelander SE (ou 50 000 \$)

2003-12-01 336C489 | 2003-12-02 243C291

Les modèles, développement des billets graphiques présentés au verso des billets. En cas de tirage entre deux billes de la même couleur, le 1-0, celui derrière a priorité.

1 Land Rover chaque jour du 1^{er} au 31 décembre 2003

1612205

cyberpresse.ca/soleil

Suivez l'actualité

1624438

LOURS CHANGEUX

L'ours fait encore des chanceux. Couple gagnant de 500 000 \$

Tirage de jeudi dernier • M. et Mme Frappier, Montréal

Déjà **214 952** gagnants en 12 tirages!
• 2\$ • 3 jeux • 7 sélections
Beaucoup de chances d'être chanceux

MISE SUR TOI
LES SOS JEUX

18 ans +

1623100

www.cyberpresse.ca

Lucia

Soldes fin de saison

25% sur collection Basler
30% sur collection Lucia
30% sur collection Aquascutum

sur vêtements sélectionnés

BOUQUET
Danielle Morali
Place Ste-Foy 656-9141

1623043

Offres de Noël!

100\$* de rabais sur votre monture!

Choisissez une paire de lunettes complète (verres et monture) parmi notre collection Mode et, sur présentation de cette annonce, obtenez 100\$* de rabais sur le prix régulier.

MARCHAND
OPTOMÉTRIE ET LUNETTERIE

* Lunettes à titre indicatif seulement. Une offre par client par achat. Ne peut être combiné à aucune autre offre. Na aucune valeur en espèces. Certaines restrictions s'appliquent. Voir détails en magasin. Cette offre se termine le 31 décembre 2003.

NOUVEAU 18 mois

Dr René Marchand, Optométriste
Examen de la vue sur place • Acceptons les prescriptions de l'extérieur

Place Laurier 653-6611
Les Saules 877-9456 (Voisin d'Ameublements Tanguay)
Centre Médical Mailloux 661-6552 • Saint-Raymond 337-6751
Donnacona 285-1333 • Saint-Marc-des-Carières 268-3933

40%

sur toutes les solaires en magasin!
Choisissez une paire de lunettes de soleil et obtenez 40% de rabais. (Lunettes à titre indicatif seulement.)

ou 2 pour le prix d'une!
Achetez deux paires de lunettes de soleil à prix régulier et ne payez que la plus chère des deux.

nautica FENDI
Calvin Klein
DKNY OPTICAL

Ne s'applique pas sur les modèles Oakley et Chanel. Cette offre se termine le 15 janvier 2004.

PROJETS DE LOI 25 ET 30

La CSN accuse Couillard
de vouloir repousser les négociationsGILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

Comparant les projets de loi 25 et 30 du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, à « des animaux malades de la peste », la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, y voit une entourloupette du gouvernement pour reporter aux calendes grecques les négociations pour le renouvellement des conventions collectives des 450 000 travailleurs du secteur public qui sont échues depuis le 30 juin dernier.

« Tant qu'il ne conclut pas de nouvelles ententes, ça lui fait moins de déboursés à envisager et une bonne raison pour ne pas régler l'équité salariale », a admis, hier, la présidente de la CSN. « Il se donne aussi le moyen de ne pas se payer l'odieux d'imposer des décrets fixant unilatéralement les conditions de travail de ses employés ».

À compter d'aujourd'hui, la commission parlementaire des affaires sociales entendra les commentaires d'une dizaine de groupes sur le projet de loi 30, qui prévoit la réduction de 3671 à 1961 du nombre d'unités de négociation dans le réseau de la santé et la décentralisation, au niveau local, des négociations de 26 matières se rapportant à l'organisation du travail.

Dans le mémoire qu'elle présentera aujourd'hui, la CSN va proposer de repousser le début du processus de fusion des unités de négociation après le règlement de l'ensemble des conventions collectives du réseau de la santé et des services sociaux.

« Si le gouvernement persiste dans sa volonté d'aller de l'avant dès cette année, il est clair que les fusions d'établissements (projet de loi 25) et d'accréditations viendront se superposer au processus de négociation pour le renouvellement des conventions collectives (...) et ça va enfoncer ce processus dans un bourbier appelé à durer plusieurs années ». Dans certains cas, estime la CSN, la négociation locale pourrait s'étirer aussi loin qu'en 2008!

Claudette Carbonneau se demande comment les syndicats pourront négocier alors qu'ils ne connaîtront, qu'à la fin des votes sur les nouvelles allégeances, l'identité des membres qu'ils auront à représenter. « Comment négocier quand une

bonne partie des établissements-employeurs seront eux-mêmes en recomposition? »

La CSN ne s'oppose pas à la fusion des unités de négociation, mais elle ne veut rien entendre de la « fusion forcée » proposée par le ministre Couillard visant à limiter le nombre d'unités à cinq par établissement. On suggère plutôt, « pour simplifier le portrait », un regroupement volontaire des catégories de personnel.

Sur la décentralisation des négociations, la CSN redoute la création d'un « monstre bureaucratique ».

S'il y a actuellement 3671 unités de négociation dans le réseau, ça ne signifie pas qu'il y a 3671 conventions collectives différentes. Il y en aurait 73. « Avec le projet de loi 31, le nombre de conventions va passer à 1961, soit une convention par unité de négociation ».

Elle ne réclame rien de moins que le retrait des dispositions concernant la transformation du régime de négociation du projet de loi 31 en rappelant qu'il n'y avait rien, dans les conventions collectives actuelles, qui interdisait aux parties locales de s'engager dans un processus de réorganisation du travail et d'aménager les conditions de travail en ce sens.

La CSN signale également que le régime de négociation proposé « introduit un rapport de force inégal entre les parties ».

Dès qu'une unité de négociation est reconnue pour représenter une catégorie de personnel, le processus de négociation locale peut s'enclencher. Les parties disposent alors de 12 mois pour parvenir à une entente sur l'ensemble des 26 matières. S'il n'y a pas entente, l'une ou l'autre des parties peut demander la désignation d'un médiateur-arbitre qui tranchera le débat en déposant une « offre finale » qui ne devra pas engendrer de coûts supplémentaires.

« Puisque les revendications syndicales visent généralement à modifier le *statu quo*, il suffirait aux administrations locales d'invoquer les lourdeurs administratives, les impossibilités organisationnelles ou les impacts financiers des propositions syndicales pour les écarter », évalue la CSN.

Un cul-de-sac est donc à prévoir, d'autant plus que le projet de loi 31 retire aux syndicats le droit de grève sur les négociations locales.

Opération beurre
de « pinottes »
chez Pelletier

■ Il y avait corvée de ménage, hier, en Outaouais, au bureau de comté du ministre Benoît Pelletier. L'endroit a été fermé toute la journée à la suite du passage houleux de syndiqués de la FTQ qui ont déversé et piétiné une centaine de livres de cacahuètes en guise de protestation contre le gouvernement Charrest. « La directrice de la Régie régionale de la santé de l'Outaouais nous a appelés pour nous souligner l'importance de faire un nettoyage en profondeur, explique Damir Croteau, attaché de presse de M. Pelletier. Il semble que l'odeur dégagée par l'huile des arachides éraillées peut causer des allergies chez certaines personnes. On a décidé de ne pas prendre de chance. » Hier, plus de 500 délégués de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS) de la CSN ont envahi des rues de Trois-Rivières pendant une trentaine de minutes. S.B.

SAINT-CHARLES-
BORROMÉEBénévole
mise
à la porte
Elle a parlé
à La PresseANDRÉ NOËL
La Presse

Une bénévole du centre Saint-Charles-Borromée, Esthelle Desbiens, 74 ans, s'est fait cavalièrement mettre à la porte de l'établissement, vendredi dernier, parce qu'elle avait transgressé l'ordre de se taire et dénoncé des sévices contre une patiente.

C'est ce jour même qu'entraîna en fonction Michel Bouffard, le nouveau directeur général du CHSLD Centre-Ville (qui gère le centre Saint-Charles et le Manoir de l'Âge d'or), nommé par intérim en remplacement de Léon Lafleur, qui s'était suicidé trois jours plus tôt.

M. Bouffard est aussi le directeur général de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci. Il y a deux ans, un juge de la Cour du Québec a condamné M. Bouffard et ce CHSLD du nord de Montréal à dédommager un bénévole qui avait été injustement remercié et diffamé. Ce bénévole dénonçait également des mauvais traitements. La cause est devant la Cour d'appel.

Vendredi, La Presse avait rapporté les propos de M^{me} Desbiens, qui avait vu des vêtements neufs de « Marie » tailladés à grands coups de ciseaux. Marie est cette résidente souffrant d'un traumatisme crânien qui a enduré les propos menaçants et dégradants de plusieurs employés. Des propos enregistrés à l'insu du personnel.

M^{me} Desbiens affirmait que la directrice de la résidence Saint-Charles, Suzanne Darveau, lui avait demandé de « ne pas parler ». M^{me} Darveau a confirmé avoir eu un échange avec elle, mais soutient qu'elle lui a juste demandé de ne pas troubler les résidents.

La Presse a publié l'article en première page sous le titre *C'est la loi du silence à Saint-Charles-Borromée*. Vers 8 h ce matin-là, M^{me} Desbiens s'est présentée à la résidence. Selon elle, on l'a tout de suite arrêtée au poste des gardiens de sécurité.

« La téléphoniste me disait que (Andrée) Horton (une infirmière-chef) me cherchait, a-t-elle raconté. Moi, j'ai dit : "Qu'est-ce qu'elle me veut?" J'ai pris l'ascenseur, je suis montée au deuxième étage. J'ai enlevé mon manteau et j'ai commencé à ramasser le linge de deux résidents.

« Je commençais à laver les vêtements quand une employée de bureau est arrivée près de moi. Elle m'a demandé de quitter l'établissement immédiatement. Elle m'a montré La Presse et m'a dit qu'elle voulait m'accompagner à la porte. Elle m'a dit que si ce n'était pas elle qui m'accompagnait, ce serait la sécurité (un gardien).

« J'ai dit : je suis capable de m'en aller toute seule. J'ai pris mon manteau et je suis partie. M^{me} Jacinthe Charette (une cadre du CHSLD) a couru après moi. Elle m'a dit que c'était mieux de pas venir à Saint-Charles... et que plus tard, ils verraient. Elle m'a demandé si je voulais voir une psychologue. J'ai dit : non, j'ai pas besoin de psychologue. Ça fait huit ans que je fais du bénévolat à Saint-Charles et on m'a jamais rien reproché.

« Ensuite, une infirmière m'a téléphoné et m'a dit qu'il fallait pas parler aux médias. C'est la loi du silence à Saint-Charles-Borromée, a répété M^{me} Desbiens. C'est écoeurant, ce qu'ils m'ont fait. »

La directrice des communications de l'établissement, Lyse Charlebois, a dit que M^{me} Desbiens n'avait pas été congédiée, mais qu'on lui avait simplement donné un congé temporaire.

« Lorsqu'elle a vu l'article dans La Presse, la direction (de l'établissement) a jugé bon de la protéger, a-t-elle dit au cours d'un entretien, hier. Les gens risquaient d'être agressifs à son endroit. On ne voulait pas mettre d'huile sur le feu. C'était préférable qu'elle retourne chez elle. Nous allons lui téléphoner cet après-midi pour qu'elle revienne. »

« Je trouve cette explication complètement stupide, a rétorqué M^{me} Desbiens. Quand je me suis trouvée sur le deuxième étage, personne n'avait rien dit, personne ne m'avait attaquée. Je me sentais pas menacée. Moi, j'ai rien fait de mal. »

Le nouveau directeur général par intérim, Michel Bouffard, a refusé de répondre aux questions de La Presse, y compris aux questions portant sur le jugement en appel. M. Bouffard avait traité un bénévole de Notre-Dame-de-la-Merci, Michel Gervais, de personnage « impulsif convulsif » à l'émission de télévision de Jean-Luc Mongrain. En vérité, M. Gervais avait eu une appréciation très positive de son travail, mais dénonçait les mauvais soins.

« Œuvrant dans le secteur médical, il (M. Bouffard) connaissait la signification des mots "impulsif convulsif", notait le juge Raoul Barbe, qui a conclu à la diffamation.

AILES

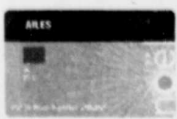
LES AILES DE LA MODE

BOUCLES D'OREILLES
«CHANDELIER»
CHOIX DE 5 COULEURS
22\$

CULOTTES
ARIANNE
CHOIX DE 3 COULEURS
25\$
CHACUNE

MINI-JUPE
EXTENSIBLE
POUR FEMME
29\$

CHANGÉZ-VOUS



Offrez nos cartes-cadeaux électroniques de 10\$ à 500\$.

www.lesailles.com

Place Ste-Foy (418) 652-4537 • Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537
Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537

Pas assez de jours d'audiences

■ Deux jours d'audiences, c'est court pour étudier le projet de loi qui transformera les régies régionales et forcera la fusion de CLSC avec des CHSLD et des hôpitaux, dénonce la porte-parole de l'opposition en matière de santé, Louise Harel. D'autant plus que le gouvernement Charest a choisi de n'entendre que les commentaires des invités qu'il a sélectionnés. « À la veille de l'ajournement pour Noël, on débute l'étude pour un projet de loi qui introduit des transformations majeures plus importantes que celles connues en 1970. Il ne nous restera que deux semaines pour l'adoption du projet de loi. Deux semaines entre les tourtières et les cadeaux de Noël. C'est un coup de force. » B.R.-C.

La Charte des droits des patients se fait attendre

■ Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, avait promis que les maquettes de Charte des droits des patients et de Commissaire à la santé — qui veillera à l'application de la Charte — seraient en chantier cet automne. Ces nouveaux outils doivent surveiller le réseau et garantir les services à la population. L'hiver s'installe et les projets de loi n'ont pas encore été déposés. « Ça s'en vient, assure M. Couillard. Coming soon! » Il semble que de « vastes » consultations auront lieu durant le printemps, au dire de Louise Harel, la critique en matière de santé. B.R.-C.

L'aspirine préviendrait le cancer de l'estomac

■ HONG-KONG — La consommation d'aspirine sur une longue période préviendrait le cancer de l'estomac, selon une étude réalisée par des chercheurs d'une université de Hong-Kong. L'étude réalisée auprès de 2831 patients souffrant d'un cancer de l'estomac par une équipe de la University of Hong Kong a trouvé que la prise prolongée d'aspirine ou d'anti-inflammatoires sans stéroïdes pouvait réduire le risque de cancer gastrique de 22%. Ce cancer est le quatrième plus répandu dans le monde. (AFP)

SANTÉ

« La fusion proposée n'est pas la solution miracle », croit un expert

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

Le gouvernement doit mettre la machine de la réforme du système de santé en branle au plus vite... Mais le projet de loi sur les fusions d'établissements est loin d'être la solution miracle annoncée, avertit un expert.

« Le statu quo est intenable. Le système de soins dérive, a lancé André-Pierre Contandriopoulos, chercheur en administration de la santé de l'Université de Montréal, hier. Il faut changer et enclencher le changement rapidement, autrement, nous allons avoir des problèmes. »

Mais le réputé professeur arrête ici son appui aux désirs du ministre de la Santé québécois, Philippe Couillard. Il l'invite plutôt à refaire ses devoirs. « Le projet de loi qui est là est très inquiétant. C'est la reconstruction d'une logique hospitalière. »

Rappelons que M. Couillard entend unir un CLSC, un CHSLD et un hôpital en une seule entité. Afin d'y arriver, il a déposé le projet de loi 25, présentement à l'étude en commission parlementaire à l'Assemblée nationale. « Tel qu'il est rédigé, il reste très profondément en deçà de ce qui avait été annoncé », regrette M. Contandriopoulos.

Alors que les libéraux s'étaient engagés à rescaper le réseau de la santé et des services sociaux, ils ne font que fusionner des administrations afin de les assujettir au contrôle hospitalier, évalue-t-il. « Et tout le reste n'est pas traité dans le projet de loi. » Quelles seront les populations desservies? Le mode de rémunération des médecins? Le réinvestissement? La participation des pharmaciens? Qu'adviendra-t-il de l'informatisation du réseau? questionne M. Contandriopoulos. Ce sont tous des éléments de la grande réforme promise, selon lui.

Le chercheur invite le gouvernement libéral à revoir ses plans, à appuyer le réseau sur la première ligne — les CLSC, les cliniques, les groupes communautaires... « Il faut remettre très vite sur le chantier le projet de loi. »

Le ministre Couillard a toutefois réitéré son intention de le faire adopter par les députés avant les vacances des Fêtes. Il a d'ailleurs l'appui du premier ministre, Jean Charest.

Mais il indique que de grandes modifications pourraient y être apportées. En plus, une deuxième phase de réformes viendra « concrétiser dans la loi sur la santé et les services sociaux ce qu'on aura mis en place ». Maintes révisions législatives en perspective.

Par ailleurs, le Conseil pour la protection des malades craint fortement que la capacité de faire entendre les plaintes s'étiolle dans les futurs « réseaux locaux de services ».

« On demande au ministre d'ajouter dans son projet de loi un meilleur système de plaintes pour éviter des dérapages comme à Saint-Charles-Borromée », réclame le directeur général, Paul Brunet. Au cours de la dernière vague de fusion en 2001, de nombreux postes ont été abolis dans ce domaine.

LE COLLÈGE DES MÉDECINS EN FAVEUR

Le Collège des médecins se montre, quant à lui, en faveur du regroupement des établissements. Mais il faudra que le gouvernement soit capable de choisir les bons administrateurs, note le président, le Dr Yves Lamontagne. Surtout pas des amis du parti ou des représentants des groupes criant le plus fort, dit-il.

Parlant d'administrateurs, les cadres supérieurs sont venus à l'Assemblée nationale, hier. Leur désir? Avoir la certitude qu'ils ne perdront pas leur emploi et que leur salaire sera maintenu. Ils l'ont obtenue.

« La réforme doit malgré tout être mise en branle au plus vite »

offrez pour Noël



LE SOLEIL 686.3344

Tout un prix!

7,98\$ l'ens.



sur présentation du coupon seulement.

POM LE COIN CULINAIRE

POM PLACE LAURIER 653-5878

AVIS AUX PERSONNES MORALES, AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES GROUPEMENTS IMMATRICULÉS AU REGISTRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC

15 décembre 2003 - Date limite de production de la déclaration annuelle 2003

L'inspecteur général des institutions financières (IGIF) rappelle qu'il est obligatoire de produire la déclaration annuelle 2003 avant le 15 décembre 2003. Après cette date, une pénalité sera automatiquement imposée.

De plus, il est important de préciser que la non-production de deux déclarations annuelles consécutives entraînera la radiation de l'immatriculation au registre.

Si vous avez reçu une déclaration annuelle préimprimée de l'IGIF, elle doit être vérifiée, modifiée s'il y a lieu, signée, accompagnée des droits prescrits et retournée à l'IGIF dans l'enveloppe préadressée. Cependant, lorsque vous n'avez aucune modification à apporter à votre déclaration annuelle, il vous est possible de la déposer électroniquement dans les services en ligne de l'IGIF (www.igif.gouv.qc.ca) ou de la déposer par téléphone au numéro (418) 528-9912, ou ailleurs au Québec (sans frais) au numéro 1 888 291-4443 en choisissant l'option « 6 ».

Si vous n'avez pas en main votre déclaration préimprimée, communiquez avec l'IGIF aux numéros de téléphone suivants:
Renseignements - Région de Québec: (418) 643-3625
Ailleurs au Québec: 1 888 291-4443 (sans frais)

Important
Si vous avez immatriculé votre entreprise en 2003, vous n'avez pas à produire de déclaration annuelle cette année. Vous ne recevrez donc pas de déclaration préimprimée par l'IGIF.
S'il s'agit de votre première déclaration annuelle à produire au Registre des entreprises du Québec, celle-ci est gratuite.

Inspecteur général des institutions financières

Québec

ALERO GX 2003



#31267 air climatisé, roues alliage, moteur Ecotec.

PDSF 24 035\$
Prix de vente 16 514\$*

RABAIS 7 521\$

MARLIN CHEVROLET-OLDSMOBILE INC. 688-1212

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)

DÉCROCHEZ VOTRE VÉHICULE

10 000\$ DE RÉDUCTION

5 000\$ 2 500\$ 2 000\$ DE RÉDUCTION

1 500\$ DE RÉDUCTION GARANTIE SUR MODÈLE 2003

Financement bancaire Rabais minimum Décrochez inclus

LES JOURS EXCEPTIONNELS



CETTE SEMAINE PAYEZ EN 36 VERSEMENTS OU NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS

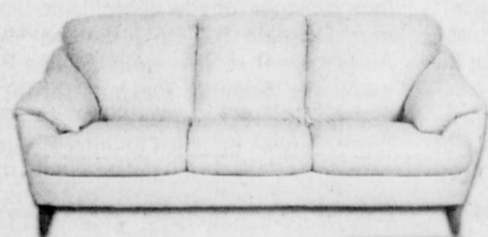
• Toutes les marchandises en magasin • Toutes les commandes spéciales

GRATUITS

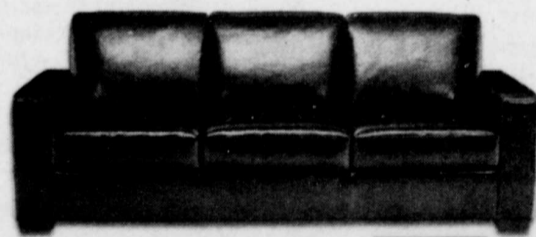
Des cadeaux *de 50\$ à 500\$

Objets décoratifs, lampes, carpettes et petits meubles d'appoint, avec tout achat de 500\$ à 3000\$.

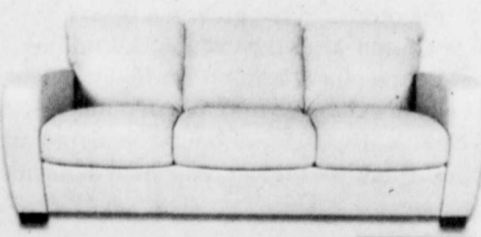
*Identifiés par une étiquette rouge (voir barème en magasin)



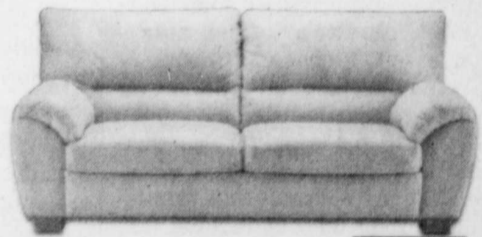
Causeuse : 1349\$ 1095\$ ou 24\$/mois
Canapé : 1695\$ 1395\$ ou 31\$/mois



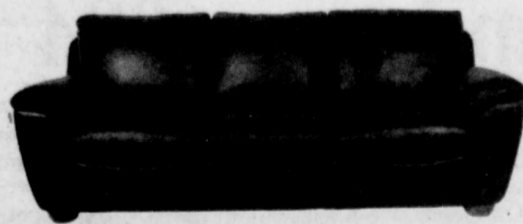
Causeuse : 1659\$ 1495\$ ou 33\$/mois
Canapé : 1895\$ 1695\$ ou 37\$/mois



Causeuse : 1895\$ 1595\$ ou 35\$/mois
Canapé : 2295\$ 1995\$ ou 44\$/mois



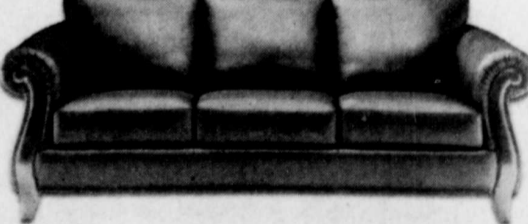
Causeuse : 2049\$ 1695\$ ou 37\$/mois
Canapé : 2295\$ 1949\$ ou 43\$/mois



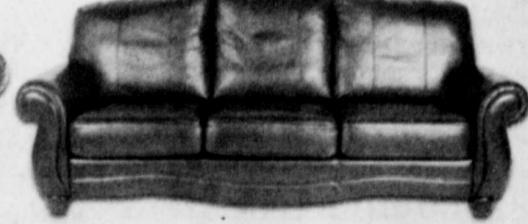
Causeuse : 2195\$ 1895\$ ou 42\$/mois
Canapé : 2795\$ 2395\$ ou 53\$/mois



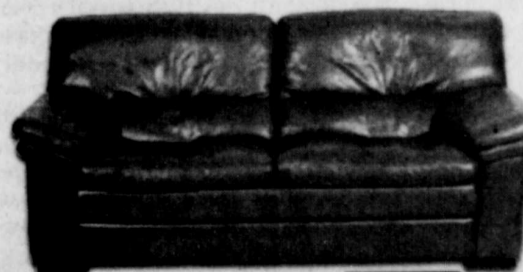
Causeuse : 2549\$ 2149\$ ou 48\$/mois
Canapé : 3195\$ 2695\$ ou 60\$/mois



Causeuse : 2695\$ 2295\$ ou 51\$/mois
Canapé : 3449\$ 2895\$ ou 64\$/mois



Causeuse : 3349\$ 2695\$ ou 60\$/mois
Canapé : 3795\$ 2995\$ ou 66\$/mois



Causeuse : 3749\$ 2795\$ ou 62\$/mois
Canapé : 4195\$ 3195\$ ou 71\$/mois

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette
Québec

ROCHE-BOBOIS
9, rue Courcellette
Québec

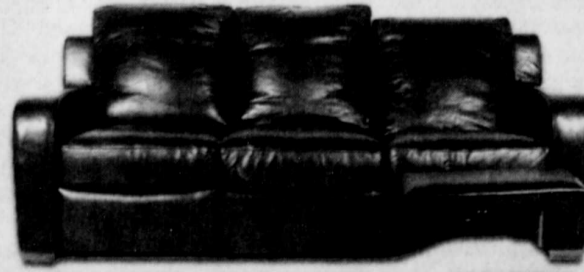
LA GALERIE DU MEUBLE

DÉCORATION INTÉRIEURE

681-0171 • 1 800 463-2277 • lagaleriedumeuble.com

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Québec

LA-Z-BOY
Classique
1221, boul. Charest O.
Contemporain
10, rue Courcellette
Québec



Causeuse : 3795\$ 3295\$ ou 73\$/mois
Canapé : 4595\$ 3995\$ ou 89\$/mois

LE MONDE

EN BREF

ESPACE

Dégâts à la station ?

■ CAP CANAVERAL, Floride — À la demande de la NASA, le Pentagone utilise des satellites espions pour vérifier que la Station spatiale internationale (ISS) n'a pas subi de dégâts extérieurs qui pourraient expliquer les lourds bruits métalliques entendus la semaine dernière par les deux hommes à bord, l'astronaute américain Michael Foale et le cosmonaute russe Alexandre Kaleri. Jusqu'à présent rien de suspect n'a été découvert. Le souvenir de la catastrophe de la navette Colombia, qui a explosé au-dessus du Texas le 1^{er} février dernier, tuant les sept astronautes à bord, a incité l'agence spatiale américaine à faire preuve de précaution. (AP)

CALIFORNIE

Émeute en prison

■ LOS ANGELES — Au moins 20 détenus ont été blessés lors d'une émeute survenue mardi soir dans une prison de Californie à l'est de Los Angeles, rapportent des médias américains. Des violences ont éclaté avec la participation de quelque 100 prisonniers qui ont mis le feu dans la prison de Cornell, établissement pénitentiaire privé à Baker, à l'est de Los Angeles. Plusieurs prisonniers blessés ont été évacués par hélicoptère et hospitalisés. (AFP)

BRÉSIL

Mutinerie à Rio

■ RIO DE JANEIRO — Une mutinerie a débuté mardi dans la prison de haute sécurité de Rio, Bangu III, et la police militaire négociait hier avec des mutins qui détiennent plusieurs otages, après avoir tenté en vain de s'évader. Un gardien de prison a été tué mardi par les mutins au début de la rébellion. La police militaire avait avancé le nombre de 39 otages dans un premier temps dont des médecins, psychologues, ouvriers et parents des détenus. La prison abrite 781 détenus. On enregistre en moyenne une mutinerie toutes les 36 heures dans les prisons brésiliennes. Selon des chiffres officiels, les prisons brésiliennes abritent quelque 211 953 détenus, alors que la capacité totale est de 155 879 places. (AFP)

HAÏTI

Grogne anti-Aristide

■ PORT-AU-PRINCE — Environ 200 étudiants haïtiens ont manifesté hier à Port-au-Prince, sous protection policière, pour réclamer le départ du président Jean-Bertrand Aristide et que justice soit faite pour l'assassinat en 2001 du journaliste Brignol Lindor. Quelques membres d'organisations populaires (OP), proches du pouvoir, ont tenté de perturber la manifestation, mais ils en ont été tenus à distance par la police. (AFP)

BIRMANIE

Mort au journaliste !

■ PARIS — Le journaliste sportif birman Zaw Thet Htway et huit autres personnes ont été condamnés le 28 novembre par un tribunal militaire de Rangoon à la peine de mort pour « avoir tenté d'assassiner les dirigeants de la junte militaire », selon l'organisation Reporters sans frontières (RSF). Dans un communiqué hier, l'organisation de défense de liberté de la presse basée à Paris et Burma Media Association (BMA) « dénoncent une décision inique » et se disent « indignées par cette décision de justice à l'encontre d'un journaliste qui refuse de se plier aux ordres. (AFP)

GRANDE-BRETAGNE

Le complice de Reid

■ LONDRES — Le Britannique Saïd Badat, arrêté la semaine dernière dans le sud-ouest de l'Angleterre, a été mis en examen hier pour complicité dans une entreprise terroriste avec Richard Reid, a annoncé la police. Le Britannique Richard Reid, surnommé « shoe bomber », l'homme aux chaussures piégées, a été condamné à la prison à perpétuité pour avoir tenté de faire sauter le vol Paris-Miami d'American Airlines le 22 décembre 2001. Selon les autorités, Badat a, entre le 1^{er} septembre 2001 et le 28 novembre 2003, « conspiré » pour provoquer une explosion « susceptible de mettre en danger des vies ou causer de graves blessures » au Royaume-Uni. (AP)

Légère accalmie dans le sud de la France

■ MONTPELLIER (AP et AFP) — Les intempéries qui frappent le sud-est de la France, déversant hier des trombes d'eau sur Montpellier et Perpignan, ont fait cinq morts et provoqué l'évacuation de 4000 personnes. Météo France a annoncé en début de soirée la levée de l'alerte rouge sur le département de l'Hérault, qui avait été placé dans la matinée en état de « vigilance absolue » en prévision de précipitations « d'une intensité exceptionnelle ».

Un bulletin d'alerte orange, valable jusqu'à ce matin 10 h, restait valable pour le Languedoc-Roussillon, l'Ariège, l'Aveyron, les Bouches-du-Rhône, la Haute-Garonne, le Tarn et le Var.

Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a annoncé le déblocage d'une première enveloppe d'urgence de 18,7 millions SCAN. Le gouvernement a également annoncé l'ouverture de la procédure d'instruction pour la déclaration d'état de catastrophe naturelle afin de permettre aux victimes d'être plus facilement indemnisées.

La pluie a cessé sur Montpellier et l'est de l'Hérault hier après-midi, mais de nouvelles précipitations étaient

prévues dans la soirée sur le Roussillon. Des vents soufflant en rafales à 150 km/h étaient attendus, avec des creux de vagues pouvant aller jusqu'à neuf mètres. L'alerte concernant les pluies est passée du rouge à l'orange.

Autour de Montpellier, les cours d'eau ont entamé une légère décrue. Dans les campagnes alentours, les habitants ont regroupé leurs voitures sur les secteurs les plus élevés, notamment les ronds-points.

Des centres d'hébergement destinés à accueillir les milliers de personnes évacuées ont été organisés. Le plus important se trouve dans le gymnase olympique, à côté de la piscine olympi-

que de Montpellier. Écoles, crèches et lycées sont fermés aujourd'hui.

La circulation routière et ferroviaire est impossible dans de nombreux secteurs. Le trafic transitant par la gare de Montpellier a été suspendu en raison de l'inondation des voies. Il était perturbé dans la région lyonnaise pour les liaisons vers l'Ouest. Les trains internationaux entre la Suisse et l'Espagne ont été supprimés.

Le trafic ferroviaire reprenait timidement dans la Loire et l'autoroute A47, fermée depuis la veille, devait rouvrir partiellement ce matin.

PLUIES ET VENTS VIOLENTS

Néanmoins, de fortes pluies accompagnées d'un vent violent étaient encore prévues jusqu'à ce matin, particulièrement dans le Languedoc-Roussillon. Les départements concernés étaient l'Ariège, l'Aveyron, les Bouches-du-Rhône, la Haute-Garonne, le Tarn et le Var.

Le Centre national d'information routière (CNIR) déconseillait tout dé-

placement sauf en cas d'absolue nécessité, de nombreuses routes secondaires étant inondées. Le CNIR expliquait que les conducteurs pouvaient être soudainement confrontés à la présence de ruissellement, voire à des nappes d'eau, à des éboulements ou à des chutes d'arbres.

Hier midi, 25 000 lignes téléphoniques étaient coupées, dont 8000 à Marseille, le réseau mobile étant aussi perturbé. La crue du Rhône a provoqué l'arrêt automatique de deux réacteurs de la centrale EDF du Tricastin (Drôme). Mardi, la centrale de Cruas-Meysses (Ardèche) avait suspendu à titre préventif le fonctionnement de deux de ses quatre réacteurs, des déchets végétaux charriés par le Rhône gênant le système de refroidissement.

Ces intempéries, qui ont débuté dimanche, n'ont rien d'exceptionnel en automne, si ce n'est par leur durée sur plusieurs jours, explique-t-on à Météo France. Le phénomène est aggravé par de forts vents qui empêchent l'écoulement des eaux vers la mer.

MissDela en Afrique du Sud



C'est un poupon joufflu, mais ce n'est pas à cause de ses bonnes joues qu'elle a autant de succès en Afrique du Sud. La nouvelle poupée qui fait rage dans le pays ressemble à un vrai petit bébé africain et s'appelle MissDela, en hommage à l'ancien président Nelson Mandela. C'est aussi un combat qu'une femme sud-africaine — blanche — a mis 10 ans à gagner : elle voulait créer une poupée noire aux traits « vraiment africains », au lieu de ces baigneurs à la peau foncée, mais aux traits totalement européens qu'on trouvait à l'époque dans les magasins de jouets. « Il n'y avait pas de poupon noir authentique », explique Judith Oosthuizen, 61 ans. « Je pensais à présenter aux enfants africains une poupée qui soit le reflet de leur propre beauté. » Et, parce que Mandela était « l'homme du moment », elle a choisi de baptiser ce nouveau poupon « MissDela », en guise d'hommage. Son rêve a mis des années à devenir réalité. Ce n'est qu'il y a deux ans que M^{me} Oosthuizen a trouvé une société acceptant de produire son invention. Mais désormais, des milliers d'exemplaires de cette poupée de 41 cm de haut sont en vente en Afrique du Sud depuis deux semaines. Et elle a un succès fou : des députés en ont fait l'achat. Comble de la gloire, c'est à MissDela, dans le rôle de Jésus, que les rois mages viendront apporter leurs cadeaux pour Noël dans une église du Cap. (AP)

Irak : Tokyo enverrait 1100 soldats

■ TOKYO (AFP et AP) — Le premier ministre du Japon, Junichiro Koizumi, a approuvé l'envoi d'environ 1100 soldats en Irak après avoir entendu un rapport de son ministre de la Défense, Shigeru Ishiba, selon le quotidien japonais à grand tirage *Yomiuri Shimbun*.

Le premier ministre est déterminé à envoyer des soldats pour participer à la reconstruction de l'Irak, mais il a dû faire face à une opposition de plus en plus forte des Japonais, surtout après la mort, en fin de semaine dernière, de deux diplomates dans le nord du pays.

Les corps des deux hommes devaient par ailleurs arriver à Tokyo aujourd'hui.

Le chef du gouvernement a conclu qu'un certain niveau de sécurité pouvait être assuré aux environs de Samawa, au sud de l'Irak, où les troupes japonaises doivent être envoyées, indique aujourd'hui le journal en citant des sources proches du gouvernement.

Une unité de forces aériennes sera envoyée en éclairceuse avant la fin de l'année, suivie par des unités de transports au début de l'année prochaine, selon les mêmes sources.

Le quotidien *Mainichi Shimbun* indique pour sa part que le gouvernement prépare l'envoi d'une unité de l'armée de l'air au Koweït et dans d'autres pays proches de l'Irak avant la fin de l'année, le gros des troupes devant arriver en Irak en janvier.

Le gouvernement pourrait aussi décider d'envoyer des troupes de l'armée de terre d'ici fin décembre, selon le *Yomiuri*.

Le Conseil des ministres devrait approuver, lundi au plus tôt, le projet d'envoi de troupes japonaises en Irak où elles serviraient de soutien logistique aux troupes britanniques et américaines et auraient une fonction humanitaire, selon ce journal.

M. Koizumi a rencontré hier après-midi son ministre de la Défense, Shigeru Ishiba, et son ministre des Affai-

res étrangères, Yoriko Kawaguchi, pour prendre connaissance d'un rapport rédigé par un groupe d'experts militaires, après leur retour d'Irak la semaine dernière.

Si le gouvernement approuve le projet lundi, un comité spécial des deux chambres du Parlement se réunira mardi et mercredi pour en discuter, selon le journal.

LE MILLIARD DE SADDAM

Par ailleurs, la chaîne de télé américaine ABC a présenté dans son édition d'hier soir une copie d'une lettre manuscrite de Saddam Hussein dans laquelle l'ancien dictateur irakien réclame 1 milliard \$US à la banque centrale de son pays pour lutter contre « l'agression américaine ».

À ce jour, une grande partie de cette somme a été retrouvée dans des coffres-forts irakiens mais il manquerait 132 millions \$ qui seraient utilisés actuellement par les loyalistes de l'ancien dictateur pour organiser les attaques contre les forces de la coalition, a indiqué ABC en citant des responsables américains.

La lettre retrouvée par des soldats américains et dont ABC a obtenu une copie date du 19 mars, premier jour des opérations militaires américaines contre l'Irak. Elle s'adresse au gouverneur de la banque centrale et demande « au nom de Dieu tout puissant » de verser à « Qoussai Saddam Hussein (un des deux fils de Saddam Hussein tué fin juillet par les Américains) et (au ministre des Finances) Hekmat Mezian Ibrahim 920 millions \$ américains et 90 millions d'euros pour les protéger et les sauver de l'agression américaine ».

Prison à vie pour deux ex-responsables des « médias de la haine » au Rwanda, en 1994

■ ARUSHA, Tanzanie (d'après AFP) — Deux anciens responsables de médias rwandais, dont l'un des fondateurs de la Radio Télévision libre des Mille collines (RTLM), Ferdinand Nahimana, ont été condamnés hier à la prison à vie pour leur participation au génocide de 1994.

Il s'agit de la peine maximale et d'un des verdicts les plus importants du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), basé à Arusha, une juridiction de l'ONU créée en novembre 1994 pour juger les principaux responsables du génocide. Outre M. Nahimana, 53 ans, Hassan Ngeuze, 42 ans, ancien directeur et rédacteur en chef de la revue extrémiste *Kangura*, a aussi été condamné à perpétuité.

Le juriste Jean Bosco Barayagwiza, 53 ans, cofondateur de la RTLM, a pour sa part été condamné à 35 ans de prison. Il avait écopé lui aussi de la prison à vie, mais cette peine a été réduite à 35 ans en raison de vices de procédure lors de son arrestation et

de sa mise en détention. Les trois hommes ont notamment été reconnus coupables de « génocide, entente en vue de commettre un génocide, incitation publique et directe à commettre le génocide ».

En août, le procureur avait requis des peines de prison à vie contre les trois accusés, qui avaient plaidé non coupables. Leurs avocats avaient demandé l'acquiescement.

« Le tribunal a établi un précédent international, selon lequel ceux qui utilisent les médias pour cibler un groupe ethnique pour le détruire feront face à la justice », a souligné le nouveau procureur du TPIR, le Gambien Hassan Bubacar Jallow. Lors de

la lecture du jugement, qui a duré deux heures, le juge Navanethem Pillay (Afrique du Sud) a indiqué que les émissions de la RTLM « avaient véhiculé un message de haine ethnique et appelé à la violence contre la population tutsie », l'ethnie minoritaire.

« Ce message a été entendu dans le monde entier et en tant que membre du conseil d'administration de la radio, qui s'occupe notamment des programmes, Ferdinand Nahimana et Jean-Bosco Barayagwiza étaient responsables de ce message » de haine.

S'adressant directement à M. Nahimana, le juge lui a lancé : « Vous étiez un universitaire reconnu, un professeur à l'Université nationale du Rwanda, et vous avez utilisé la radio pour propager la haine et la violence. Au lieu d'utiliser la radio pour promouvoir les droits de l'homme, vous l'avez utilisée pour attaquer et détruire les droits de l'homme. » Concernant Has-

san Ngeuze, ancien cordonnier, la juge a estimé qu'il avait utilisé son magazine *Kangura* pour « distiller la haine et inciter au génocide ».

« Il est évident que *Kangura* a joué un rôle important (...) dans la situation qui a conduit à des actes de génocide », a-t-elle rappelé.

La revue avait publié les « 10 commandements des Hutus » qui « décrivent les Tutsis comme des oppresseurs et des personnes cherchant à éliminer les Hutus ».

Turban rouge et noir autour de la tête, M. Ngeuze, qui est musulman, était détenu, prenant un plaisir évident à poser devant les caméras des télévisions. M. Barayagwiza était absent. Il boycotte son procès, affirmant qu'il est manipulé par le gouvernement rwandais. Les trois hommes avaient tous été arrêtés au Cameroun, MM. Nahimana et Barayagwiza en 1996 et M. Ngeuze un an plus tard.

Un pas en avant, deux pas en arrière

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté s'inquiète du sort de la loi 112

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

La porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté, Vivian Labrie, a dressé hier un bilan plutôt sombre de la première année d'existence de la loi 112, réitérant ainsi ses craintes de voir le gouvernement Charest se désister de ses obligations en la matière.

M^{me} Labrie, qui prononçait une conférence devant un parterre de 300 personnes, a souligné qu'après avoir adopté de façon unanime le projet de loi 112, péquistes, libéraux et adéquistes avaient complètement ignoré la question de la lutte contre la pauvreté lors de la campagne électorale d'avril.

Cet « oubli » s'est perpétué avec l'arrivée du PLQ au pouvoir. « Dans son

discours inaugural du 4 juin, Jean Charest ne dit pas un mot de la lutte à la pauvreté. Dans son budget du 12 juin, le ministre des Finances, Yves Séguin, ne prononce même pas le mot pauvreté », a déploré M^{me} Labrie.

PLAN D'ACTION

Sans compter que le plan d'action concocté par Québec et dévoilé récemment par les médias prévoit forcer certaines catégories d'assistés sociaux — dont les chefs de familles monoparentales — à suivre des mesures d'employabilité. Ceux qui ne suivraient pas de mesures d'insertion au marché du travail se verraient pénalisés.

« On est tout à fait d'accord pour valoriser l'emploi, mais tout concentrer là-dessus, c'est ignorer le problème de la pauvreté au travail. » M^{me} Labrie

préconise un relèvement du salaire minimum et des normes minimales du travail pour rendre l'emploi plus attrayant. Une telle mesure fonctionnerait d'autant mieux, selon elle, qu'il est faux de croire que les assistés sociaux ne veulent pas travailler.

La déception est donc grande au Collectif pour un Québec sans pauvreté, où l'on avait l'impression, il y a un an, de toucher au but. « On s'était entendu sur les principes. On était rendu aux dollars, à l'amélioration concrète des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. (...) Au nom de quoi laisserions-nous tomber cela ? » s'insurge M^{me} Labrie.

Dans un sondage Léger-Marketing publié au début de l'automne, 71 % des personnes interrogées estimaient que la santé devait figurer

parmi les priorités du gouvernement Charest, et 40 % pensaient de même au sujet de la lutte contre la pauvreté. Les baisses d'impôts suivaient, au troisième rang, à 27 %.

PRÉOCCUPATIONS PARENTES

Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec a par ailleurs tenu une manifestation, hier matin, devant les bureaux du Conseil des ministres.

La cinquantaine de personnes présentes à l'événement ont défendu des préoccupations très proches de celles de M^{me} Labrie, demandant à Québec de renoncer à réduire les impôts d'un milliard \$ et de déposer un plan d'action de lutte contre la pauvreté, comme l'y oblige théoriquement la loi 112, depuis plusieurs mois déjà.

« Nous manifestons maintenant paci-

fiquement, a averti Jean-Yves Desgagnés, porte-parole du groupe, mais notre colère (celle des pauvres) pourrait finir par s'exprimer » de façon moins tranquille.

M. Desgagnés, qui condamne l'action violente, a expliqué au SOLEIL sentir un grand ras-le-bol au sein de sa base, dont plusieurs éléments lui demanderaient désormais de tenir des actions de désobéissance civile, plus radicales que la manifestation d'hier. « On sent cette montée-là (de colère). On craint qu'il y ait un débordement (...) et que des individus posent, de leur propre initiative, des gestes malheureux », dit M. Desgagnés à propos des menaces proférées à l'endroit de Jean Charest au lendemain de la publication des intentions de son gouvernement en matière de pauvreté.



Trop de blancs
dans votre
couverture?



LG TM250

Nokia 3586i

0 \$

Mobilité

Offre exclusive* aux clients de Fido^{MC}

- Échangez votre téléphone Fido contre un téléphone Mobilité GRATUIT!
- Obtenez jusqu'à 6 mois d'appels locaux illimités
- Nous tenterons même de vous fournir les mêmes indicatif régional et quatre derniers chiffres de votre numéro de téléphone cellulaire actuel
- Profitez d'un réseau cellulaire sur lequel vous pouvez compter

Magasins Espace Bell et Bell Mobilité



Et bien simple.^{MC}



Beauport

Inter Cellulaire enr.
488, boul. Rochette
(418) 660-9909

Lévis

La Celluboutique Rive-Sud
104, route Président-Kennedy
(bur. 101)
(418) 837-0222

Novicom Technologie
6610, boul. de la Rive-Sud
(418) 838-3999

Québec

CBCI Telecom inc.
710, rue Bouvier (bur. 103)
(418) 626-1800

Celluboutique Hamel
4885, boul. Wilfrid-Hamel
(418) 871-7776

Roberval

Cellulaire Chic
612, boul. Marcotte
(418) 275-0606

St-Nicolas

La Celluboutique Rive-Sud
585, route 116
(418) 831-2355

Ste-Marie

La Celluboutique Rive-Sud
530, boul. Vachon
(418) 386-3757

Vanier

La Celluboutique
850, boul. Pierre-Bertrand
(bur. 150)
(418) 682-2355

Aussi offert dans
les magasins Espace Bell.

Sur la base des cartes de couverture des réseaux numériques et de transmission de données à commutation de paquets de Microcell et de Bell Mobilité.
* Cette offre est d'une durée limitée et vise exclusivement les clients de Microcell qui présentent une facture de Microcell datée de juillet 2003 ou d'une date ultérieure. Les clients doivent remettre leur téléphone Microcell activé ainsi que leur carte SIM pour obtenir l'un des téléphones illustrés ici à 0 \$. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Recevez 2 mois d'appels locaux illimités suite à un engagement de 12 mois ou recevez 6 mois d'appels locaux illimités suite à un engagement de 24 mois. Certaines conditions s'appliquent. Offre sujette à changement/annulation sans préavis. Photo à titre indicatif. Le choix des appareils peut varier d'un magasin à l'autre. Fido et Microcell sont des marques déposées de Microcell Solutions.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'Éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'Information FRANÇOIS BOURQUE

Le prix de l'or noir

Québec mettra de côté son projet d'exploration gazière et pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent, le temps de procéder à une étude d'impact environnemental. C'est une bonne décision de la part du gouvernement Charest, qui aurait sans doute avantage à manifester autant de sagesse dans d'autres secteurs d'activités.

Même si le programme d'Hydro-Québec faisait miroiter des investissements de 330 millions \$ d'ici 2010 et plus de 4000 emplois pour le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, et la Côte-Nord, des régions qui en ont grandement besoin, les ministres Sam

Hamad et Thomas Mulcair font preuve de prudence et d'une vision à plus long terme.

Qu'il est bon d'entendre le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, dire que même s'il y a des intérêts économiques en cause, ce sera toujours regardé sous l'angle du développement durable et qu'avant de procéder, le gouvernement prendra l'avis d'experts. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement aura également à intervenir.

Une approche qui tranche grandement avec celle du gouvernement péquiste, qui avait précipité le projet d'exploration gazière et pétrolière d'Hydro-Québec manifestement pour tenter de « sauver » des régions éprouvées par le chômage et l'exode, et pour alimenter aussi l'éternelle bisbille Québec-Ottawa.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Il est pourtant indispensable de bien mesurer les impacts sur l'environnement et sur l'industrie touristique avant de se lancer dans l'exploitation gazière ou pétrolière. Les millions de dollars évoqués par Hydro peuvent être alléchants. Mais s'ils mettent en péril ceux retirés des industries de la pêche ou du tourisme, en plus de fragiliser l'environnement, les Québécois n'en sortent pas vraiment gagnants.

En recourant à des experts dans le golfe, le gouvernement Charest concrétise une autre de ses promesses électorales. Son souci pour le développement durable sera cependant bien réel s'il applique à tous les projets d'Hydro-Québec l'approche prudente dont il fait preuve cette semaine.

Compte tenu qu'Hydro-Québec n'avait même pas identifié les hydrocarbures du golfe comme un potentiel et une priorité dans son plan stratégique de 2001, on peut en effet supposer que sacrifier le projet n'a pas été très déchirant malgré les 20 millions \$ déjà investis.

Hydro-Québec risque de se montrer plus coriace dans des projets auxquels elle croit davantage, notamment, celui de la centrale au gaz naturel du Suroît, en Montérégie. L'avis des environnementalistes risque d'avoir moins de poids, et le travail du ministre Mulcair s'avérera beaucoup plus difficile.

Opération sauvetage

Des pertes de 7 millions \$, un achalandage qui n'atteint pas la moitié des prévisions, des dépassements de coûts de construction importants... Les travaux de rénovation du zoo et de l'aquarium de Québec déçoivent les attentes que la région avait placées dans ce projet d'envergure. Force est de constater qu'un coup de barre s'impose si l'on veut sauver le paquebot du naufrage et le ramener rapidement à bon port.

Le gouvernement libéral a annoncé hier qu'il injectera 3,9 millions \$ pour payer les salaires des employés et maintenir les activités du zoo et de l'aquarium jusqu'en janvier. Mais cette mesure d'urgence n'aura qu'une portée temporaire et il faudra bien trouver d'autres solutions pour éviter que le gouvernement du Québec ait en bout de ligne jeté à l'eau une soixantaine de millions de dollars.

À qui ou à quoi attribuer la faute de cette grande déception? Au prix d'entrée trop élevé? À un plan de marketing déficient? À des attentes démesurées? À une saison touristique catastrophique? Aux gestionnaires qui ont mal évalué les coûts de construction, qui sont passés de 45 à 66 millions \$? Au Parti québécois, qui a refusé une subvention de 18 millions \$ du fédéral, entre autres parce qu'il ne voulait pas voir flotter le drapeau canadien à l'aquarium?

En fait, toutes ces réponses sont bonnes, toutes ces raisons peuvent expliquer pourquoi un projet jugé solide, sérieux, intéressant pour l'industrie touristique de la région ait pu se transformer avec le temps en cauchemar potentiel. Mais si certaines de ces erreurs ne peuvent être réparées, d'autres méritent encore d'être analysées et redressées. Ainsi, le prix d'entrée devrait être revu. Même si dans les faits, une journée au zoo ne coûte pas plus cher pour une famille que des billets de ski, on ne peut rester insensible au fait que près du tiers de la population de Québec considère que ces frais sont trop élevés, comme l'a constaté la maison de sondage SOM. Les gestionnaires du zoo et de l'aquarium doivent donc refaire leurs devoirs et attirer davantage les gens de la région pour éviter d'être dépendants des hauts et des bas de l'industrie touristique.

Les libéraux ont de leur côté avancé l'idée d'instaurer un partenariat public-privé. Cette expression à la mode n'est pas à écarter, mais il faut aussi se rappeler des expériences du passé. Par exemple, on ne peut pas considérer que la vente de la station de ski du Mont Sainte-Anne ait donné jusqu'ici les résultats escomptés...

Chose certaine, le gouvernement a investi assez d'argent dans ce projet jusqu'à maintenant. La solution aux problèmes du zoo et de l'aquarium ne réside donc pas dans l'injection de fonds publics, mais dans un nouveau brassage d'idées.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

LES PROMESSES MAGIQUES...



COMMENTAIRE

On se fiche de la Guignolée des médias

Alain Thérioux

Journaliste et cofondateur de l'Événementiel, le centre de veille des événements du Québec

C'est connu depuis le 25 septembre dernier que la Grande Guignolée des médias aura lieu le jeudi 11 décembre partout au Québec. La nouvelle a été relancée la semaine dernière et la date, bien soulignée, le 11 décembre. Quelques jours plus tard, Claudette Carbonneau annonçait que la CSN allait multiplier les moyens de pression au cours des prochaines semaines et qu'une « journée de perturbation » était prévue... le 11 décembre. Cette opération s'ajoute au jour de piquetage des centres de la petite enfance annoncé précédemment, lequel touchera 65 000 bambins. Ainsi, on annonce maintenant que la machine tout entière sera paralysée, tant dans le secteur public que privé. La CSN a invité les autres grands syndicats à lui emboîter le pas.

Je n'ai rien contre le fait que des manifestations s'organisent, que des grèves aient lieu s'il le faut, mais pourquoi choisir cette date du 11 décembre en particulier? Est-ce voulu pour provoquer les médias ou est-ce simplement une date choisie au hasard?

Il existe au Québec, depuis plus de 10 ans, un service de concertation des événements — L'Événementiel —, qui permet d'éviter les chevauchements d'événements prévisibles et auquel on peut soumettre sans frais ses événements. N'est-ce pas la plus élémentaire des ré-



Le « grand dérangement » syndical du 11 décembre risque de perturber la Guignolée des médias, qui se tiendra le même jour, mais dont l'annonce a été faite bien avant que les syndicats n'annoncent leur journée de pression.

gles que d'éviter d'organiser un événement en même temps qu'un autre du même domaine, ou dans ce cas-ci, de tenir une activité ayant un impact social aussi important en même temps qu'une Guignolée qui mobilise l'ensemble des médias québécois au service des personnes les plus démunies de notre société?

Ce chevauchement aurait pu être évité, et pourrait l'être encore. Les événements imprévisibles privent déjà suffisamment certaines activités de l'impact médiatique qu'elles mériteraient. Je demande aux leaders syndicaux de changer leur date... et d'aviser rapidement le Québec de leur nouveau choix!

RÉFLEXION

PROSTITUTION JUVÉNILE

Pourquoi les groupes communautaires se taisent-ils?

Carole Quintal

L'auteure habite Trois-Rivières

J'ai travaillé dans le milieu communautaire, au sein d'une maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale. Nous avions le devoir de dénoncer les agresseurs tout autant que d'aider les victimes. Si l'on apprenait qu'un enfant avait été victime d'abus sexuel ou de violence physique, il fallait ABSOLUMENT porter plainte. Si une femme voulait retourner avec le conjoint et qu'il y avait des risques pour les enfants, nous devions ABSOLUMENT dénoncer. On encourageait même les femmes à porter plainte contre le conjoint violent. On s'exposait à des poursuites judiciaires pour non-assistance à une personne en danger si nous ne suivions pas cette procédure. Une de nos intervenantes avait un bureau au palais de justice pour accompagner et soutenir les femmes...

Qu'en est-il des jeunes victimes d'exploitation sexuelle? Récemment, Dan Bigras passait en entrevue à Radio-Canada pour *Le Show du Refuge*. Il a dit, à la fin de l'entrevue: « Qu'avons-nous à donner aux jeunes qui se retrouvent dans la rue? Des pédophiles? » Si Bigras et des intervenantes sont au courant, je me demande bien comment ils font face à ce phénomène...

Nous avons sensément des groupes communautaires pour aider les jeunes en situation de crise. Lorsqu'une jeune fille

ou bien un jeune garçon qui se prostitue se confie aux intervenants communautaires, est-ce que ces derniers demandent qu'une enquête soit ouverte afin d'épingler les clients pédophiles? Accordent-ils aux jeunes victimes le même traitement que dans les maisons d'hébergement pour les victimes de violence conjugale?

Certes, il faut tout faire pour aider la victime et faire de la prévention, j'en conviens, mais il faut aussi dénoncer les clients pédophiles, faire ouvrir des enquêtes. Sinon c'est peine perdue, il y aura d'autres victimes, puisque les clients sont au large... Au lieu de tenir des discours idéalistes ou de répéter des rengaines idéologiques, les intervenants communautaires devraient apprendre à lire le Code criminel, le Code civil, etc.

Ces ressources sont utiles à la communauté seulement si l'on s'attaque à la source du problème. Il faut dénoncer les agresseurs et les clients pour démanteler les réseaux de prostitution juvénile et mettre hors circuit les clients. Il y aurait 5000 jeunes qui se prostituent dans les rues de Montréal, selon le sociologue Michel Dorais. D'où viennent ces statistiques? J'imagine qu'il doit y avoir des jeunes qui se sont confiés aux intervenants du milieu communautaire, non? Où sont les plaintes? Où sont les clients?

Aucun groupe communautaire n'a cru bon de se joindre au mouvement civique en faveur de la réouverture de l'enquête

policrière Scorpion... Aucun n'a exprimé publiquement sa position lors du scandale de la prostitution juvénile à Québec... Aucun n'est monté aux barricades pour dénoncer l'injustice et l'exploitation sexuelle des enfants.

Seule une représentante d'organisme a fait une brève sortie médiatique, un an plus tard, soit Diane Lavallée, du Conseil du statut de la femme... Je croyais que les féministes militaient pour la cause des femmes, pour un monde meilleur, pour garantir un avenir meilleur aux jeunes femmes. Je croyais que les groupes communautaires travaillaient pour un monde meilleur, pour les adultes de demain...

On se donne un mal de chien pour sauver un club de baseball, un club de hockey, un Grand Prix automobile. On se donne un mal de chien pour ramasser des fonds dans le communautaire, pour sensément aider les jeunes victimes d'exploitation sexuelle, par exemple. Cela n'aura jamais de fin puisque les clients et les pédophiles ne seront pas dénoncés. Sommes-nous en train de nous faire du capital sur le dos des futures jeunes victimes de pédophiles? Ah! Le marché du pauvre et de la misère est toujours aussi payant pour les organismes à but non lucratif...

Si les groupes communautaires ne font pas partie de la solution, ils font donc partie du problème...

OPINIONS

CARREFOUR DES LECTEURS

Les fiers à bras

Dites-moi monsieur Charest, iriez-vous investir vos économies, dans un pays où vous savez qu'un groupuscule de fiers-à-bras syndicaux peuvent paralyser et influencer le gouvernement à leur profit, par la menace et la terreur? Croyez-vous qu'il est rassurant et édifiant de constater qu'on peut obtenir absolument tout ce qui nous plaît au Québec, par la violence et la terreur? Pourquoi devrait-on punir les Hells de faire ce que font légalement et publiquement les syndicats?

Ce ne sont pas, contrairement à la Géorgie, des centaines de milliers de citoyens qui ont envahi l'hôpital Sainte-Justine! Ainsi, la semaine dernière, on apprenait que des handicapés lourds étaient victimes de la terreur syndicale dans des CHSLD. Doit-on conclure aujourd'hui que même les enfants mourants ne sont plus en sécurité au Québec?

Qu'entendez-vous faire, M. Charest, pour rétablir la société de droit, essentielle à la prospérité?

Gilles Turcotte
Québec

Roland Leclerc, un homme vrai

Il y a quatre ans, je commençai un article sur ce que c'est qu'être vrai. J'écrivais que beaucoup d'humains sont sincères, mais peu sont également vrais, en étant devant les autres ce que nous sommes, seuls, dans notre chambre.

On m'avait alors demandé de nommer des gens que je croyais sincères et vrais. Il était plus facile de nommer des gens qui ne sont pas vrais, car ils sont légion: journalistes à la radio ou à la télévision puis prédicateurs, y compris de braves hommes qui portent la mitre. Mais je donnais aussi des exemples d'hommes que je crois sincères et vrais, comme l'abbé Roland Leclerc et le cardinal Jean-Claude de Turcotte. Étrange coïncidence, c'est ce dernier qui, samedi, prononçait l'homélie sur le cercueil de Roland.

Philibert Marcoux
Sainte-Foy

La planète du Petit Prince

(Lettre à madame la ministre de la Famille, Carole Thérberge)

La ministre Carole Thérberge s'ingénie à nous démontrer qu'il faut atteindre un taux de 95% de performance, que les CPE (Centre de la petite enfance) de la province de Québec ont accumulé des surplus, qu'ils sont de biens mauvais administrateurs parce qu'ils n'ont pas de beaux déficits, eux. Sommes-nous sur la même planète?

Les CPE ont à cœur l'intégration des enfants handicapés et des enfants les plus vulnérables de notre société. Ils donnent d'excellents services aux enfants et à leurs parents. Depuis plusieurs années, les CPE réclament l'ouverture de plus de places afin de



Les restes de la manifestation violente survenue cette semaine à Sainte-Justine.

répondre aux besoins des parents. Vous faites de savants calculs mais vous me semblez très loin de l'essentiel et de la réalité. Quels sont les enjeux réels? L'équilibre budgétaire? Fournir de bons services aux familles et aux parents?

La ministre de la Famille devrait être aux services des familles afin de les soutenir et les encourager, car s'occuper des enfants dans notre société, c'est l'essentiel. C'est vrai, «Le Petit Prince» ne comprenait pas très bien les grandes personnes affairées, qui calculent tout le temps et qui éteignent les réverbères!

Yolande Guay, travailleuse sociale
Pont-Rouge

L'urgence Paul-Gilbert

Paul-Gilbert est un centre qui fonctionne bien, une urgence efficace, une approche humaine et professionnelle. Comme bénéficiaire, j'ai pu en évaluer la qualité des soins et sa très grande compassion. Sauf que je m'interroge... Il fut un temps, pas si lointain où l'on mentionnait «la congestion» dans les urgences. Alors qu'en est-il du Centre Paul-Gilbert?

Je trouve curieux de vouloir diminuer les services à l'urgence de Paul-Gilbert afin d'orienter ailleurs soit Lévis ou Québec. Il semble que c'est revenir au point de départ puisque; ce que Paul-Gilbert assume comme service à la population diminue par le fait même l'engorgement dans d'autres urgences. Je ne comprends pas. Est-ce un jeu de pouvoir? Ou sont-elles les limites acceptables au niveau de la distance dont parle le ministre? Où est-elle rendue la «compassion» du présent gouvernement durant sa campagne? «Un gouvernement de compassion», disait-il? J'y ai plutôt perçu «la désolation».

Je n'ai pas de rôle d'influence. Je n'ai pas de pouvoir; ne suis pas connue, n'ayant été qu'une simple «travailleuse» dans la santé, maintenant sour-

de. Mais ce serait dommage que les employés de la santé perdent le feu sacré de la motivation et le support de leur employeur parce que tout est remis en question... dans leur relation de travail.

Je souhайте de la sagesse et du discernement à monsieur le ministre, puisque les infirmières, les infirmières auxiliaires, les préposés(es) aux bénéficiaires sont des êtres humains qui travaillent auprès des humains.

Annette Paquin
Charly

Le courage de se présenter

Chaque fois qu'il est question de politique, c'est la même chanson. Oser mettre son visage sur un poteau en campagne électorale, demande tout un courage, et défend les intérêts des citoyens d'un comté, demande un minimum de respect de la part du reste de la population, et ce, quelle que soit votre couleur politique.

Qu'ils soient libéraux, péquistes ou adéquistes, les élus devraient toujours avoir le respect de la population. Je ne parle pas d'endosser les projets et décisions, mais bien de politesse. Qualifier publiquement de «trou de cul» le premier ministre de Québec, est un exemple flagrant de propos inacceptables, tant envers le premier ministre qu'envers l'Assemblée nationale. Encore plus surprenant que ce qualificatif sorte de la bouche de Roger Valois, vice-président de la CSN et père de Jonathan Valois, député péquiste de Joliette. C'est aussi manquer de respect à tous les élus du Québec, donc à son propre fils. Voter, c'est un geste qui mérite le respect des autres. Que vous n'ayez pas approuvé le choix de la majorité ne vous donne pas le droit d'être irrespectueux. C'est facile de condamner systématiquement un élu quand il ne partage pas les mêmes idéologies

que nous. Si vous avez des solutions aux problèmes de notre société, il y a un siège qui vous attend à l'Assemblée nationale du Québec dans quatre ans. Aurez-vous le courage de mettre votre face sur le poteau?

Maryse Lafamme
Québec

Hommage au chef Hervé Labarre



Le chef Hervé Labarre

Un pionnier de la bonne cuisine à Québec, le chef Hervé Labarre, quitte ses fourneaux à cause d'ennuis de santé. Labarre, c'est le jovial et coloré chef, un vétéran, propriétaire et créateur du restaurant l'Ancêtre, bien réputé sur la rue Couillard, qu'il déplacera plus tard sur la 1^{re} Avenue, et renommé Da Fioranza. Sa cuisine, de type traditionnelle, était le reflet d'un homme engagé, respectueux d'une cuisine où le talent se retrouvait dans chacun de ses plats, soucieux de satisfaire son client. Il ne manquait pas, d'ailleurs, de faire le tour des tables, pour s'assurer et s'enquérir des réactions. Loyal envers son métier, il mettait du cœur, ne manquant pas à l'occasion de croiser le fer, avec qui-conque semblait passif ou évasif après utilisation de ses papilles. La cuisine, c'est un métier dur, surtout quand on tient un petit restau-

rant où il faut tout faire. Certains chefs sont auréolés, d'autres, la modestie est leur tribut. Raison de plus de lui faire hommage: merci chef Labarre... et Denise.

Jean-Pierre Beltrami
La Chaîne des Rôtisseurs, Québec

Lafleur et ses détracteurs



Léon Lafleur

Une victime de plus. Léon Lafleur n'est plus. Hommage à cet homme malgré le drame, mais pensées assassines à tous ses détracteurs qui auront une fois de plus trouvé un bouc émissaire.

Un tel drame risque de se répéter sans cesse par notre inaction. Ne pas dénoncer l'outrage extrême imposé sur l'opinion publique par tous ces gérants d'estrade tout aussi incompetents qu'anonymes. Ces personnages tantôt administrateurs inconnus mais «élus» tantôt bénévoles, parfois syndiqués, issus de tours d'ivoire occupées par les amis des amis parfois aussi. Le confort personnel et l'égoïsme demeurent «leur» véritable parcours, «leur» règle d'or, au-delà de la véritable justice des hommes, la vraie.

Doutons-nous un seul instant que le décès de Léon Lafleur exprime la fragilité de l'homme et son personnel désespoir? Cet homme fut compétent entre tous, arborant des qualités hors du commun dès le début de sa formidable carrière, au départ trié sur le volet et constamment évalué depuis pour ses performances et ses réalisations. La reconnaissance aussi de ses combats acharnés au fil de ses mandats.

Un penseur disait un jour: «voyageurs, le chemin n'existe pas; il traduit nos propres pas». Celui de Léon Lafleur nous démontre le chemin d'un homme d'action, résolu à bien servir, avec audace, compétence renouvelée et dévouement. Trop de personnes regretteront le départ funeste de Léon Lafleur, silencieusement hélas. Les croûtons de ce monde quant à eux seront maintenus dans l'anonymat d'une position obscure, infâme, et assureront encore leur sombre dessin. Celui de détruire, de juger sans autre formalité, et par ignominie. Votre sombre action sera un jour, je l'espère, compromise, et votre véritable identité connue.

Jean-Paul Lambert
Géographe et gestionnaire d'OSBL
Saint-Jean-Chrysostome

LA FAMINE EN ÉTHIOPIE

Les variations climatiques ne devraient pas nous servir de bouc émissaire!

Awegechew Teshome, PhD

Conseiller scientifique, USC Canada, Ottawa

Michel Vastel nous a offert une bonne série d'articles dans vos pages sur la famine, le sida et la guerre en Afrique. C'est sur sa question à savoir si les hauts plateaux et les vallées éthiopiennes pourront nourrir les Éthiopiens que je voudrais apporter un peu de lumière et une amorce de réponse.

L'Éthiopie dispose de ressources naturelles variées en sols, climat, eau et biodiversité. Les collectivités agricoles se servent de leurs connaissances et leurs pratiques ancestrales pour répondre à leurs besoins fondamentaux de survie et de reproduction. Ils ont créé des systèmes de production qui reflètent la diversité des ressources fondamentales du pays.

Ces mêmes systèmes de production indigènes stables et résilients pour des millénaires ne répondent plus à la demande croissante de nourriture, de fibre, d'énergie et d'autres biens et services nécessaires à la population toujours croissante.

La situation est aggravée par des changements climatiques imprévisibles et des politiques foncières contre-indiquées.

Par conséquent, l'Éthiopie est aujourd'hui reconnue pour sa pénurie alimentaire saisonnière, le déclin de sa production agricole, le déboisement extensif de ses forêts et la dévastation de ses terres. M. Vastel le décrit bien.

Les problèmes socio-économiques, d'insécurité environnementale et alimentaire, de pauvreté qui prévalent en Éthiopie ont grandement besoin d'être adressés par une approche communautai-

re intégrée et participative qui seule peut libérer les communautés de la servitude des catastrophes écologiques.

Pour répondre au déficit alimentaire attribuable aux variations saisonnières et aux changements climatiques, il faut des programmes de développement qui reconnaissent la diversité des gens, des cultures, des connaissances et des pratiques agricoles, des sols, des eaux et des ressources génétiques des plantes cultivées et non cultivées.

Notre vision, paradigme du développement, doit changer. La sécheresse et les variations climatiques ne devraient pas nous servir de bouc émissaire. Nos approches au développement devraient nous permettre de mitiger les problèmes d'insécurité alimentaire, de dégradation des terres et d'agriculture.

Les gouvernements et les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales doivent reconnaître le rôle crucial de la diversité et de l'hétérogénéité des ressources humaines et naturelles de tous les systèmes de production dans une approche intégrée et globale pour répondre aux besoins présents et futurs des sociétés.

C'est là la voie de l'avenir, une approche globale qui rapproche les systèmes formels et informels, les scientifiques et les agriculteurs, les hommes et les femmes qui œuvrent dans des environnements de production favorables et défavorables pour faire face aux immenses défis d'assurer la sécurité alimentaire, la durabilité de l'agriculture et la conservation des ressources naturelles communautaires, nationales, régionales et globales.



L'Éthiopie, un pays qui a subi toutes les affres de la nature.

W d'activités

Activités sociales

Samedis dansants pour fervents
Membres ou autres, 20h à 1h 6\$, 6 déc. Salle communautaire:
195, de la Rivière, Loretteville. Cours en groupe et sur mesure. Loreyne et Yvon, 523-7251.
En région : 418-439-1818.

Si vous désirez annoncer dans cette rubrique chaque jeudi, communiquez avec le Télémarketing au 686-3377 ou 1 800 318-3378, télécopieur: 686-3370 ou triskell@lesoleil.com

VOUS VOULEZ PAYER MOINS CHER
ÉCHANGEZ VOS ÉQUIPEMENTS USAGÉS
EN PLUS
PAS DE TAXES
SUR LA VALEUR DE VOS ÉCHANGES
NEUFS ET USAGÉS

SKI ALPIN

NEUF FISHER SCENIO (modèle 2002)
199⁹⁹
Prix sugg. : 349,99\$

USAGÉ LOT DE SKIS JR (80 à 140 cm) (Fixations incluses)
39⁹⁹ et plus (quantité limitée)

PATIN
NE CHERCHEZ PLUS
14⁹⁹ et plus dans toutes les marques

SNOWBOARD

NEUF ENSEMBLE COMPLET : planche, fixation, bottes
Jr **299⁹⁹**
Sr **369⁹⁹**

USAGÉ LOT DE BOTTES USAGÉES
9⁹⁹ et plus (quantité limitée)

USAGÉ LOT DE PLANCHES (avec fixations)
79⁹⁹ et plus (quantité limitée)

ATELIER DE SERVICE FAITES VITE AVANT L'AFFLUENCE DE DÉCEMBRE
aiguillage et cirage snow-ski

PLAY IT AGAIN SPORTS QUÉBEC, 550, rue Marais, local 190 688-3311
LÉVIS, 170, route du Président-Kennedy 838-3111
SAINTÉ-FOY, 1077, de l'Église 650-3311

SOINS À DOMICILE

Le fédéral accordera de l'aide aux proches des grands malades

■ TORONTO (PC) — Un programme fédéral de soins à domicile devant permettre aux familles de venir en aide à des proches gravement malades devrait entrer en vigueur au début de l'année prochaine, a rapporté mardi CTV News.

« Il s'agit d'un soutien du revenu qui permettra à quelqu'un de prendre une décision qu'il n'aurait pas été en mesure de prendre par le passé: quitter le travail et, pendant une certaine période de temps, prendre soin d'un membre de sa famille en train de mourir », a déclaré au réseau de télévision la ministre fédérale du Développement des ressources humaines, Jane Stewart.

Le programme, qui devrait être en place le 4 janvier, accordera jusqu'à six semaines de congé pour raisons familiales aux personnes prenant soin d'un enfant, d'un parent ou d'un

conjoint sérieusement malade. Afin de se qualifier, les requérants devront fournir un certificat médical démontrant que le proche risque de mourir au cours des six mois à venir.

Le programme devrait être mis en place le 4 janvier

On estime à 270 000 le nombre des Canadiens qui demanderont à profiter de ce programme, ce qui coûtera 340 millions\$ par année à l'État, a rapporté CTV.

Le programme, tout d'abord annoncé dans le cadre du budget de février dernier, devrait également s'appliquer aux Canadiens dont les familles vivent à l'étranger, a indiqué le réseau de télévision.

16% des Canadiens ont conduit avec les facultés affaiblies en 2003

■ OTTAWA — Une consultation pan-canadienne démontre que les campagnes de sensibilisation sur l'alcool au volant demeurent pertinentes: 16% des Canadiens conduisant une automobile ont admis avoir pris le volant, cette année, après avoir bu de l'alcool lors des deux heures précédentes. L'étude démontre aussi que pour la première fois en près de 10 ans, le nombre d'accidents mortels s'expliquant par l'abus d'alcool a augmenté. En effet, en 2001, l'année la plus récente où les statistiques à cet effet sont connues, 38% des conducteurs tués en véhicule avaient bu de l'alcool; en 2000, ce nombre s'élevait à 36% et, en 1999, à 34%. (PC)

De grands consommateurs d'eau

■ OTTAWA — Les Canadiens venaient au deuxième rang derrière les Américains en termes de consommation d'eau en 1999, a rapporté hier Statistique Canada. « Les données les plus récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent qu'en 1999, chaque Canadien a consommé en moyenne 1471 mètres cubes d'eau », a indiqué l'agence fédérale. « Parmi les pays membres de l'OCDE, le Canada venait au deuxième rang derrière les États-Unis, où chaque Américain a consommé 1870 mètres cubes d'eau. » L'étude révèle par ailleurs que certaines ressources en eau douce du pays sont menacées, a indiqué Statistique Canada. (PC)

La jeune fille victime de viol brise le silence

Des résidents ont refusé de lui porter secours

CANDIAC (PC) — L'adolescente de 14 ans, qui a été victime d'agressions répétées et de viol à Sainte-Catherine, sur la Rive-Sud de Montréal, la semaine dernière, s'est butée au refus d'automobilistes et de résidents de lui venir en aide, avant qu'un couple ne la prenne en charge.

Dans une entrevue accordée au quotidien montréalais *The Gazette*, elle a raconté comment un simple geste délinquant a failli lui coûter la vie. L'adolescente avait quitté incognito la résidence familiale pour rejoindre un ami, sans savoir qu'il lui avait tendu un piège, avec un autre individu.

Après l'avoir violée dans un parc, ses assaillants, âgés de 18 ans, lui ont demandé comment elle préférait mourir. Ils l'ont finalement forcée à se mettre la tête dans l'eau du fleuve St-Laurent, dans le but de la noyer.

L'adolescente a plongé, nue, dans l'eau glacée, pour se réfugier sur une petite île. De retour, elle aurait été agressée de nouveau, et battue. Lorsque ses agresseurs sont partis, elle a dû marcher sur une distance de quelques kilomètres avant de trouver de l'aide.

L'adolescente affirme que c'est sa détermination à ne pas mourir qui l'a sauvée. Depuis, elle n'est pas retournée à l'école et refuse de suivre une thérapie.

ENQUÊTE REMISE

L'enquête pour la remise en liberté des agresseurs, Frédéric Dompierre et Steve Lapointe, a été remise au 18 décembre.

La Couronne a déposé hier quatre nouvelles accusations contre Frédéric Dompierre. L'individu de 18 ans est accusé d'avoir agressé et séquestré deux autres mineures, l'été dernier.

Les deux hommes doivent répondre à des accusations de tentative de meurtre, d'agression sexuelle ayant causé des lésions, d'agression sexuelle avec la participation d'une autre personne, de séquestration, de voies de fait armées et de voies de fait graves.



Réservez votre hublot

Presque toutes nos destinations canadiennes et américaines sont en solde!

L'offre prend fin le 9 décembre 2003 et les voyages peuvent être effectués jusqu'en avril 2004!

Voici seulement quelques exemples des destinations offertes.

CANADA: l'offre se termine le 9 décembre 2003. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 2 avril 2004.

Les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE au départ de QUÉBEC et sont offerts uniquement à aircanada.com
Obtenez un mille Aéroplan^{MD} pour chaque tranche de trois dollars dépensés lors de votre réservation à aircanada.com
D'autres tarifs réduits sont offerts par notre bureau des réservations Air Canada et sont assujettis à l'achat d'un billet aller-retour.

MONTRÉAL	GASPÉ	ROUYN-NORANDA VAL D'OR	SEPT-ÎLES	ÎLES DE LA MADELEINE	TORONTO	HALIFAX	OTTAWA	CALGARY EDMONTON	VANCOUVER
77	109	109	110	138	140	141	170	211	228

ÉTATS-UNIS: l'offre se termine le 9 décembre 2003. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 2 avril 2004.

Les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR au départ de QUÉBEC.
Réservez à aircanada.com et économisez 5\$ aller-retour.

WASHINGTON, DC	CHICAGO HARTFORD	PHILADELPHIA	NEW YORK	ORLANDO	ATLANTA	FORT LAUDERDALE TAMPA	DENVER	SEATTLE	LOS ANGELES
153	155	162	169	172	176	187	225	244	251



Réservez à aircanada.com ou à destina.ca, les seuls sites de voyages offrant des milles Aéroplan.
Téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au 1 888 247-2262. Votre agent de voyages peut vous réserver des tarifs Web aller simple pour tous vos voyages au Canada.



Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-0071. Destinations canadiennes: Les tarifs sont basés sur un aller simple, en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Les billets doivent être achetés au plus tard le 9 décembre 2003. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 2 avril 2004. Les tarifs pour le Canada tels qu'ils sont indiqués ne sont pas offerts pour les départs entre le 16 décembre et le 23 décembre 2003, le 27 décembre 2003 au 29 décembre 2003 et du 1er janvier 2004 au 5 janvier 2004. Les taxes, redevances de navigation de NAV CANADA, la surcharge du prix du carburant lorsque applicable, les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien jusqu'à 7 \$ n'est pas inclus. Achat à l'avance peut être requis. Destinations américaines: Les tarifs indiqués "aller simple" requérant l'achat d'un billet aller-retour ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour lequel doit refléter l'itinéraire complet, en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations. Les billets doivent être achetés au plus tard le 9 décembre 2003. Achat sept jours à l'avance. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 2 avril 2004. Les tarifs tels qu'ils sont indiqués ne sont pas offerts pour les départs entre le 16 décembre et le 23 décembre 2003, le 27 décembre 2003 au 29 décembre 2003 et du 1er janvier 2004 au 5 janvier 2004. Les taxes, redevances de navigation de NAV CANADA, la surcharge du prix du carburant lorsque applicable, les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien jusqu'à 24 \$ n'est pas inclus. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Séjour minimal et maximum. D'autres conditions s'appliquent. Les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou Jazz Air Inc. (fassant affaire sous le nom de Air Canada Jazz) ou Zip Air Inc. MC Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. MC Zip est une marque de commerce de Zip Air Inc. Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

DÉCÈS D'UN MOTOCYCLISTE
SUR UNE ROUTE PRIVÉE

Les barrières mises en cause

ERNIE WELLS

Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le coroner Jean-François Dorval recommande à la MRC Rimouski-Neigette d'évaluer les possibilités de réglementer l'installation de barrières sécuritaires sur les routes privées qui communiquent avec les routes publiques.

C'est ce que recommande le coroner-chercheur à la suite du décès de Christian Fournier, 45 ans, de Rimouski, survenu le 7 juin lorsque la moto qu'il conduisait sur le chemin privé des Price est entrée en collision avec une chaîne qui bloquait la circulation, à 3,1 kilomètres du début de la route. La chaîne métallique n'était identifiée que par un seul ruban rouge. Le motocycliste est mort sur le coup.

Lors de cette promenade, la victime était accompagnée de sa conjointe. En dépit de graves blessures, dont un poignet cassé, celle-ci réussit péniblement à marcher quelques kilomètres pour aller chercher de l'aide à la résidence la plus près et réclamer des résidents qu'ils composent le 9-1-1. L'ambulance n'a pu se rendre sur les lieux. Un véhicule utilitaire a été nécessaire au transport du corps.

Dans son rapport, le coroner note que les freins de la moto présentaient des anomalies. Selon lui, le véhicule n'a pu s'immobiliser ou ralentir suffisamment pour diminuer l'impact fatal.

Le coroner relate que depuis 1990, le Bureau du coroner a recensé neuf décès dans des conditions semblables, dont six motoneigistes et trois adeptes de véhicule tout-terrain (VTT). Mais aucune réglementation n'encadre encore la mise en place de barrières sur une route privée.

EN BREF

La prison de Port-Cartier accusée de mauvais traitements

■ Amnistie internationale demande, pour une troisième fois en l'espace d'un an, au Solliciteur général du Canada de tenir une enquête sur les conditions de détention d'Albert Duterville, détenu au Centre de détention de Port-Cartier. Incarcéré pour meurtre depuis 1990, Duterville dit être victime de violence physique au point qu'il craint pour sa vie. L'Escouade des crimes contre la personne de la SQ va analyser le dossier afin de déterminer s'il y a matière à enquête. Amnistie internationale soutient que les conditions dans lesquelles vit Duterville sont du jamais vu dans l'histoire du système carcéral canadien. S.T.



Les personnes admises à l'urgence du CH de Rivière-du-Loup autant que le personnel infirmier de l'urgence, comme Guy Desjardins, ont pu profiter des services de l'infirmière de liaison Marie-Ève Doucet pendant un an. Le projet unique intéresse l'Association des hôpitaux du Québec.

CENTRE HOSPITALIER DE RIVIÈRE-DU-LOUP

92 % des patients admis présentent un problème médicamenteux

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Il y a un an, Marie-Ève Doucet quittait sa Gaspésie, pour s'établir... à l'urgence du Centre hospitalier de Rivière-du-Loup! Cette pharmacienne acceptait de participer à un projet unique au Québec, qui consistait à évaluer la thérapie médicamenteuse des personnes admises au CH en transitant par l'urgence, et d'assurer la continuité pendant et après l'hospitalisation.

L'expérience de « pharmacienne de liaison », a été initiée par la Table des chefs pharmaciens du Bas-Saint-Laurent. La moyenne d'âge des 325 personnes rencontrées était de 73 ans. Selon les résultats préliminaires, 9 patients sur 10 présentaient, à leur arrivée, un ou des problèmes reliés à la pharmacothérapie. Dans 43% des cas, il y avait absence de médication. Pour 10% des gens, la dose prescrite était trop élevée, alors qu'elle ne l'était pas assez pour près de 9% d'entre eux. La même proportion de gens ne prenait pas ses médicaments correctement.

Le rapport d'étape stipule aussi que 7% des gens prenaient une médication non nécessaire, alors qu'un autre 7% présentait des problèmes reliés aux interactions de différents médicaments. « Certains oublièrent de mentionner qu'ils prenaient un médicament en vente libre, alors que l'interaction avec d'autres sous prescription pouvait aussi causer des problèmes », dit M^{me} Doucet. La posologie était incorrecte dans 4% des cas et chez 3%, un choix inapproprié de médication a été noté.

À la sortie des patients, le pourcentage de ceux qui présentaient des problèmes de pharmacologie, était passé de 92% à 51%. La prescription des médicaments n'avait pas été renouvelée dans 50% des cas, alors que dans 20%, le problè-

me relevait d'une médication qui n'avait pas été décrétee. Pour 13% d'entre eux, un mauvais dosage avait été prescrit.

« Certains médecins inscrivent le sommaire de la médication, ce qui facilite le travail du pharmacien communautaire, mais tous ne le font pas. » Peu d'erreurs ont été relevées chez les médecins qui ont suivi l'histoire médicamenteuse réalisée par la pharmacienne de liaison, dont le travail a certainement contribué à réduire le taux et la durée d'hospitalisation.

TROP DE MÉDICAMENTS

L'un des aspects qui ont le plus surpris M^{me} Doucet, est le nombre de médicaments prescrits chez certaines personnes. « J'ai vu quelqu'un qui prenait 25 médicaments, certains plusieurs fois par jour. Il y avait vraiment du ménage à faire », confie-t-elle.

Les pharmaciens sont présents au sein de plus en plus d'urgences des établissements de santé. Mais ils n'ont pas le rôle élargi de la pharmacienne de liaison. « Ils dressent l'histoire médicamenteuse, mais n'assurent pas le suivi. Moi, je revois le patient sur l'étage jusqu'à sa sortie et je m'assure ensuite de conserver le lien lors du retour à domicile avec le médecin de famille, le pharmacien, le CLSC ou le CHSLD. »

L'étude réalisée par M^{me} Doucet lui a permis de remporter un prix, remis par l'Association des pharmaciens des établissements de santé, grâce auquel elle s'est envolée récemment pour l'Australie, dans le but de peaufiner ses connaissances et partager son expertise avec les Australiens, qui ont adopté le concept de pharmacienne de liaison depuis déjà quelques années.

Les résultats finaux seront dévoilés en avril. L'Association des hôpitaux du Québec est intéressée par ce projet.

MONTMORENCY-CHARLEVOIX-HAUTE-CÔTE-NORD

Le journaliste Nicolas Asselin candidat à l'investiture du Bloc

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — L'actuel député fédéral de Montmorency, Michel Guimond, ne sera pas seul à l'investiture bloquiste de la nouvelle circonscription Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord. Comme l'avait dévoilé LE SOLEIL il y a deux semaines, Nicolas Asselin, un journaliste de Forestville, a décidé de tenter sa chance.

Asselin, 24 ans, originaire de Saint-Siméon, qui n'a jamais fait de politique active mais qui a gravité dans les comités jeunesse du PQ, a lancé sa campagne mardi soir à Forestville devant une quarantaine de sympathisants. « Nous avons beaucoup de pain sur la planche dans la région et j'espère pouvoir être celui qui mènera les différents combats à vos côtés », leur a-t-il lancé.

Il a attendu avant de faire son annonce car il tenait à ce que le député de l'ancien comté de Charlevoix, Gérard Asselin (aucun lien de parenté), annonce son départ. Ce dernier ira plutôt affronter son collègue Ghislain Fournier pour l'investiture du Bloc québécois dans Manicouagan.

Nicolas Asselin entend faire de l'assurance-emploi et de l'exode des jeunes ses deux priorités. « Il faut que nos familles demeurent en Haute-Côte-Nord et arrêtent de s'installer en ville », a affirmé celui qui a déjà habité dans les trois portions du comté. Il est aussi important, a poursuivi le candidat, que les personnes âgées demeurent dans la communauté.

JOURNALISTE JUSQU'AU BOUT

Ne craignant sûrement pas la controverse, M. Asselin conservera ses fonctions de journaliste et d'éditorialiste au *Journal Haute-Côte-Nord*, un hebdo local, tant qu'il ne sera pas confirmé candidat du Bloc. Son employeur lui a toutefois demandé de ne plus couvrir d'activités reliées à la politique partisane. « Je suis capable d'être objectif, je ne vois pas de problèmes », a-t-il déclaré.

Nicolas Asselin n'a pas l'impression de partir loin derrière son adversaire, qui est député depuis longtemps et qui a déclaré avoir le soutien des bonzes du parti. « Je ne crois pas que M. Guimond ait l'appui de tout « l'establishment » du parti, a ajouté M. Asselin. De toute façon, ce sont les membres qui vont décider. »

Parmi ses engagements politiques, M. Asselin a participé trois fois au Parlement étudiant du Québec, évidemment sous les couleurs des Bleus. Il a aussi été président des jeunes péquistes de l'Outaouais.

Les idées cadeaux Renaud



Service à café

29 pièces à seulement

39⁹⁵\$

Comprend :
12 tasses & soucoupes,
cafetière, crémier, sucrier

Superbe vase en porcelaine

signé *Noritake*

Choix de couleurs

49⁹⁵\$

Quantités limitées.
Jusqu'à épuisement des stocks.

Renaud & cie
L'expérience à votre service

355, rue Marais Vanier 82, rue St-Paul Québec
681-1944 692-0122

Y a-t-il
plus belle
occasion
à saisir ?

Pour le combler. De notre collection Architecture, en argent sterling et en or 18 carats : porte-cartes, 265 \$; canif, 185 \$; pince à billets, 140 \$; porte-clés, 115 \$; boutons de manchette, 225 \$.

BIRKS

Fins bijoux et cadeaux, depuis 1879

Le luxe à portée de main. Demandez votre carte Platine Birks dès maintenant et bénéficiez de modalités de paiement sans frais d'intérêts pour les achats de 500 \$ et plus.

HALIFAX • SAINT-JEAN (N.-B.) • QUÉBEC • MONTRÉAL • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • LONDON • ST. CATHARINES • WINNIPEG • REGINA • SASKATOON • CALGARY
EDMONTON • VANCOUVER • WHISTLER • VICTORIA 1 800 682 2622 birks.com

GENERAL  MOTORS

Canada

PONTIAC  LA PASSION DE CONDUIRE

TOUT LE MONDE GAGNE! ON VOUS ATTEND.

Décrochez VOTRE GM



Revoici le concours «Décrochez votre GM» qui vous donne la chance de GAGNER VOTRE VÉHICULE ou jusqu'à 10 000\$ de réduction à l'achat ou à la location sur presque tous les véhicules 2003 et 2004.*

DÉCROCHEZ VOTRE VÉHICULE

10 000\$
DE RÉDUCTION

5 000\$
DE RÉDUCTION

2 500\$
DE RÉDUCTION

2 000\$
DE RÉDUCTION

1 500\$

DE RÉDUCTION GARANTIE SUR MODÈLES 2003*

750\$

DE RÉDUCTION GARANTIE SUR MODÈLES 2004*

PLUS

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT

Jusqu'à 48 mois sur les 2004.
Jusqu'à 60 mois sur les 2003.
Sur presque tous les modèles.*



2004 Pontiac Sunfire SL
2 et 4 portes

169\$/mois
Terme de 48 mois*
0\$ dépôt de sécurité**
PLUS RÉDUCTION «DÉCROCHEZ VOTRE GM»

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
219 \$	0 \$
189 \$	1 494 \$

• Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Moteur Ecotec L4 2,2L de 140 HP • Transmission manuelle 5 vitesses Getrag • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Phares antibrouillards • **ET BIEN PLUS**



2004 Pontiac Grand Am SE
4 portes

198\$/mois
Terme de 48 mois*
0\$ dépôt de sécurité**
PLUS RÉDUCTION «DÉCROCHEZ VOTRE GM»

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
268 \$	0 \$
238 \$	1 398 \$

• Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2L de 140 HP • Transmission manuelle 5 vitesses Getrag • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Portes et ouvre-coffre à commandes électriques • **ET BIEN PLUS**



2004 Pontiac Vibe

• Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Moteur 1,8L 4 cyl. de 130 HP • Climatiseur • Miroirs à réglage électrique • Roues de 16 po en aluminium coulé • Phares antibrouillards • Station d'accueil pour téléphone cellulaire • Prise de courant de 115 volts AC dans le tableau de bord • Système de fixation d'accessoires • Lecteur CD et 4 haut-parleurs • **ET BIEN PLUS**



2004 Pontiac Montana

258\$/mois
Terme de 48 mois*
0\$ dépôt de sécurité**
PLUS RÉDUCTION «DÉCROCHEZ VOTRE GM»

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
329 \$	0 \$
298 \$	1 459 \$

• Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Transmission automatique électronique 4 vitesses • Climatiseur et lecteur CD • Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Télédévrouillage • Freins ABS • **ET BIEN PLUS**



2004 Pontiac Rendezvous CX

338\$/mois
Terme de 48 mois*
0\$ dépôt de sécurité**
PLUS RÉDUCTION «DÉCROCHEZ VOTRE GM»

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
409 \$	0 \$
368 \$	1 860 \$

• Moteur V6 3,4L de 185 HP • Transmission automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur et lecteur CD • Portes, glaces, rétroviseurs et ouvre-hayon à commandes électriques • Télédévrouillage • **ET BIEN PLUS**

PONTIAC
BUICK
GMC

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 et 2004 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Offres s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Sunfire (2JB69/R7A ou 2JB37/R7A), Grand Am (2NE69/R7C), Montana (2UN16/R7A) et Rendezvous (4BK26/R7A). Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent: Sunfire (2 436\$), Grand Am (3 263\$), Montana (3 342\$) et Rendezvous (3 222\$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km. **Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. *Aucun achat requis pour participer à ce concours. Offre s'appliquant aux résidents canadiens majeurs. Le concours débute le 14 novembre 2003 et se termine le 3 janvier 2004 ou au moment où tous les prix auront été remis, selon la première éventualité et s'applique à l'achat ou à la location d'un véhicule 2003 ou 2004, livré entre le 14 novembre 2003 et le 3 janvier 2004. L'attribution d'un prix à un participant choisi au hasard est subordonnée à ce qu'il donne la bonne réponse à une question d'habileté mathématique. Une seule participation par personne. Au Québec tous les participants recevront un crédit d'achat d'une valeur de 1 500\$ sur presque tous les modèles 2003 et de 750\$ sur presque tous les modèles 2004 ou gagneront l'un des 878 prix suivants: 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devrait payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas; 10 crédits d'achat d'une valeur de 10 000\$; 20 crédits d'achat d'une valeur de 5 000\$; 99 crédits d'achat d'une valeur de 2 500\$; et 747 crédits d'achat d'une valeur de 2 000\$. Tous les prix incluent les taxes applicables. Le nombre de prix diminuera au fur et à mesure de leur attribution. Pour les chances de gagner ainsi que tous les autres détails, visitez gmcanada.com. *L'offre à 0% de financement à l'achat et le concours ne s'appliquent pas aux camions série W et poids moyens 2003/2004 et aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupées 2003/2004. Le concours ne s'applique pas non plus aux camionnettes et châssis-cabine 2003/2004 série C-K 2500/3500 à cabines régulière, allongée et multiplace, à l'exception des modèles avec C6P. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Modèles 2003 offerts en quantité limitée. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

BIEN PLUS.

GM
Canada

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.